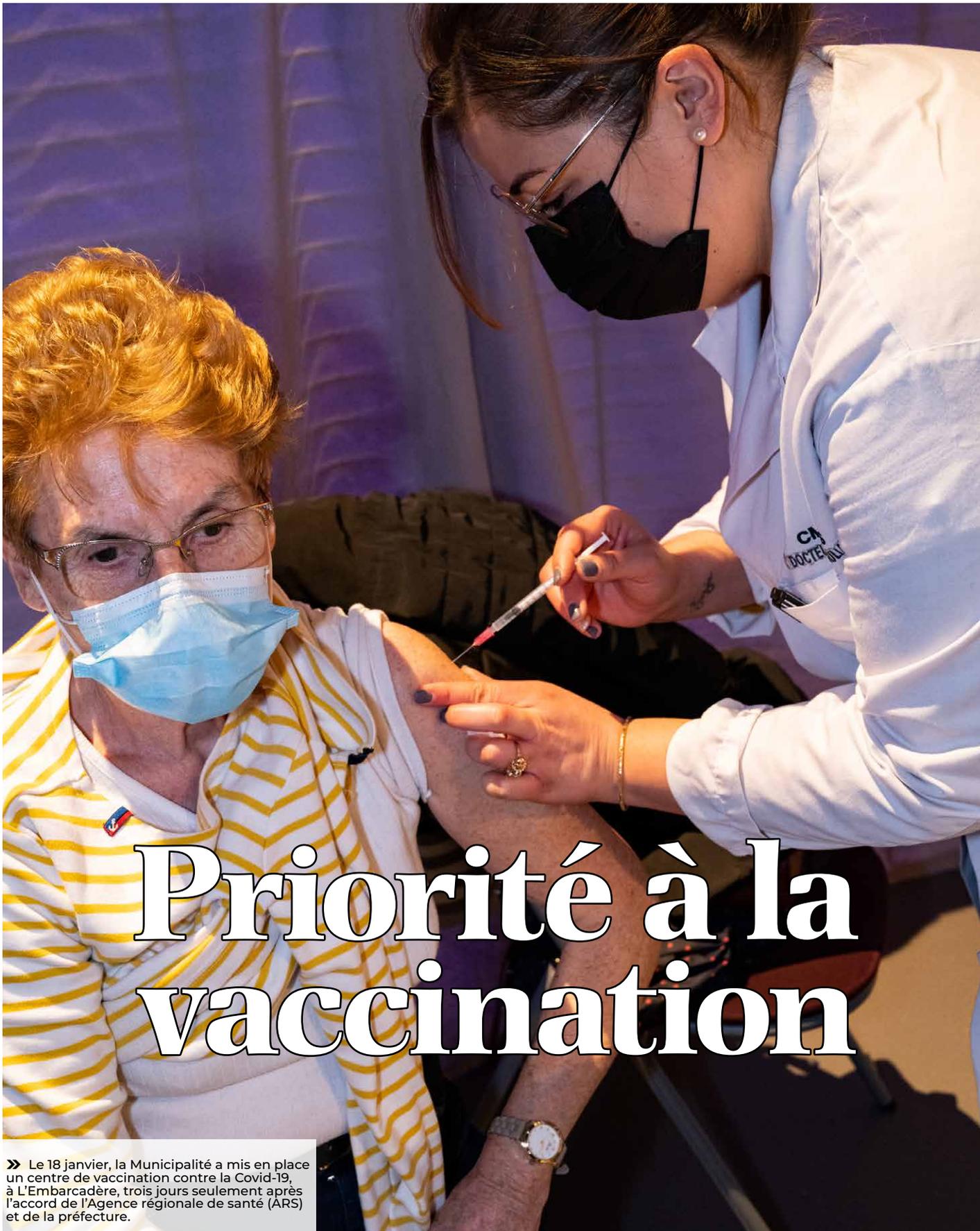


LES NOUVELLES d'AUBER

LE JOURNAL DE LA VILLE D'AUBERVILLIERS - N°44 - FÉVRIER 2021



Priorité à la vaccination

» Le 18 janvier, la Municipalité a mis en place un centre de vaccination contre la Covid-19, à L'Embarcadère, trois jours seulement après l'accord de l'Agence régionale de santé (ARS) et de la préfecture.

ÉDITO



C'est avec beaucoup de fierté que notre ville d'Aubervilliers accueille, depuis le 18 janvier, un centre de vaccination contre la Covid-19 ouvert aux habitants de notre ville, mais aussi à ceux des territoires voisins. Avec la majorité municipale, nous avons pris des engagements, dont celui de mettre tout en œuvre pour lutter contre l'épidémie. Ainsi, cet automne, nous avons déjà installé sur la place de la Mairie et au Fort d'Aubervilliers des unités de dépistage pour permettre à chacune et à chacun d'entre nous de réaliser des tests gratuits, avant l'arrivée de dispositifs dans nos pharmacies et chez de nombreux praticiens médicaux et paramédicaux. Il reste encore beaucoup à faire. Nous ne devons surtout pas baisser les bras, et les gestes barrières demeurent importants.

Dans notre salle de L'Embarcadère, nous pourrions vacciner, chaque jour, six fois plus de personnes si nous disposions de doses supplémentaires. Aujourd'hui, la priorité est donnée aux plus fragiles. C'est une première étape.

Grâce à la mobilisation de l'équipe municipale, des agents de la Ville qui ont prêté « main-forte » et à l'ensemble du personnel du Centre municipal de santé (CMS), nous pouvons le dire : nous sommes prêts. Devant vous, nous l'avions annoncé : face à la Covid-19, nous serons tous solidaires.

Karine Franclet
Maire d'Aubervilliers
Vice-présidente de
Plaine commune
Conseillère régionale

Le vaccin, priorité de la Ville



Depuis le 18 janvier, **17 centres vaccinent les plus âgés et les personnes les plus fragiles** de Seine-Saint-Denis. Aubervilliers accueille l'un de ces centres.

» Madame le Maire, Karine Francllet, se tient auprès d'une population souvent inquiète, et se mobilise pleinement pour une campagne de vaccination ordonnée et rapide.

Madame le Maire, Karine Francllet, l'a rappelé en introduction du conseil municipal du 21 janvier 2021 : la vaccination pour atteindre l'immunité collective et pouvoir espérer retrouver une vie normale est l'unique moyen de lutter contre le coronavirus. Si la situation sanitaire du département n'est pas aussi catastrophique qu'au printemps dernier, il n'en reste pas moins que la courbe des contaminations est orientée à la hausse. « Aubervilliers est l'une des plus grosses communes de Seine-Saint-Denis. Nous avons anticipé la nécessité d'y mettre en place un centre de vaccination. Cela nous a permis d'être prêts dès que nous avons appris que le vaccin allait être disponible », observe Véronique Dauvergne, adjointe au Maire en charge de la Santé. L'accord de l'Agence régionale de santé (ARS) et de la préfecture est tombé vendredi 15 janvier, juste avant le week-end, et le centre de vaccination a pu ouvrir dès lundi après-midi. Un exploit que l'on doit au Centre municipal de santé (CMS) d'Aubervilliers.

VOLONTÉ ET PROFESSIONNALISME

La ville d'Aubervilliers peut compter sur la disponibilité et l'expérience des professionnels du centre de vaccination public et du centre de vaccination international au sein du CMS, rodés aux procédures de vaccination et au respect des critères de sécurité (la conservation des vaccins, entre autres). C'est l'une des raisons qui ont poussé la commune à se porter candidate pour accueillir un tel centre. « J'ai tenu à ce qu'Aubervilliers soit dans les premières villes à pouvoir offrir cette vaccination aux habitants. C'est une démarche extrêmement volontariste de notre part, menée en étroite collaboration avec l'ARS et la préfecture », martèle Karine Francllet.

COMMENT BÉNÉFICIER DE LA VACCINATION ?

Le centre de vaccination est installé dans la salle des spectacles de L'Embarcadère. Pour l'heure, seules les personnes de plus de 75 ans, les soignants, les aides à domicile et les pompiers, tous âgés de plus de 50 ans, peuvent se faire vacciner. La campagne de vaccination se poursuivra à partir de mars avec les plus de 65 ans et les personnes présentant des comorbidités ou un risque de la Covid grave. Puis le reste de la population suivra, selon le calendrier vaccinal établi par le ministère de la Santé. Précisons que la vaccination est gratuite et résulte d'une démarche volontaire.

À Aubervilliers, c'est le vaccin des laboratoires Pfizer et BioNTech qui sera administré en deux doses espacées de trois à six semaines. Il nécessite d'être congelé à des températures très basses, mais peut se conserver cinq jours au réfrigérateur une fois décongelé. Le CMS récupère donc régulièrement les doses disponibles à l'hôpital Robert-Ballanger à Villepinte. Pour l'instant, aucune vaccination n'est pratiquée chez les professionnels de santé en ville. « Seuls deux vaccins (celui de Pfizer/BioNTech et celui de Moderna Therapeutics) ont obtenu l'autorisation de la Haute Autorité de santé (HAS). Le vaccin de Pfizer est difficile d'emploi pour les professionnels de ville. Dès qu'arriveront des vaccins plus commodes à utiliser, comme celui d'Oxford-AstraZeneca, les acteurs susceptibles de vacciner (médecins de ville, infirmières libérales, pharmaciens, etc.) seront plus nombreux », explique le docteur Fabrice Giroux, directeur de la Santé publique.

LA DÉMARCHÉ À SUIVRE

Pour se faire vacciner, toute personne remplissant les critères d'âge devra impérativement prendre rendez-vous

par téléphone. Contrairement aux autres centres de vaccination du département, Aubervilliers a fait le choix assumé de ne pas accorder la prise de rendez-vous sur Internet. Le CMS avait anticipé la pénurie de doses pour vacciner tout le monde au début, et a préféré maîtriser l'information pour éviter la saturation. « Nous ne voulions pas provoquer de déception chez ceux qui auraient voulu être vaccinés tout de suite. Nous avons ainsi évité de déprogrammer des rendez-vous faute de stock disponible, comme certaines villes ont été obligées de le faire. Les rendez-vous sont donc ajustés en proportion des doses dont nous disposons », justifie Karine Francllet. Une décision qui s'explique également par le fait qu'Internet n'est pas l'outil de prédilection des plus de 75 ans, public cible de ce début de campagne, ni des personnes les plus fragiles, qui n'ont pas toujours un accès à Internet. Bien sûr, le centre n'est pas exclusivement réservé aux habitants d'Aubervilliers. En fonction des stocks de vaccins, c'est une centaine de personnes par jour qui pourront se faire vacciner à L'Embarcadère. « Les problèmes logistiques ont été résolus extrêmement rapidement. Nos services ont fait preuve d'une réactivité remarquable et d'un grand professionnalisme. Aubervilliers a de la chance d'avoir du personnel de qualité qui a su se montrer disponible et réactif », se félicite Karine Francllet.

Michaël Sadoun

» INFORMATIONS PRATIQUES :

Prise de rendez-vous (obligatoire, numéro unique) : 01 71 89 61 86. Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Pas de prise de rendez-vous le samedi. Pour vous rendre au centre au jour et à l'heure de votre rendez-vous :

Centre de vaccination L'Embarcadère, 5, rue Édouard-Poisson à Aubervilliers. Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

dans la lutte contre la Covid-19



» Les personnes âgées se montrent bien moins méfiantes que d'autres générations quant à l'innocuité des vaccins. C'est aussi la population la plus menacée.

Faut-il craindre la vaccination contre la Covid-19 ?

La méfiance envers les deux vaccins autorisés en France reste forte, y compris chez certains professionnels de santé. **Des craintes souvent infondées.**

Depuis le début de la vaccination contre la Covid-19, des millions de personnes ont subi l'injection à travers le monde. Et les effets secondaires, les réactions allergiques ou les intolérances sont extrêmement rares. Pour la plupart des médecins et des scientifiques qui travaillent sur ces vaccins, il ne fait plus aucun doute que le bénéfice est clairement supérieur au risque.

LES PREMIERS VACCINS À ARN MESSAGER

L'une des suspensions majeures des « vaccino-sceptiques » provient du fait que la science n'a pas assez de recul sur la technique de l'ARN messenger appliquée à la vaccination. Certaines « fake news » qui circulent sur les réseaux sociaux affirment même que les vaccins à ARN messenger pourraient modifier notre code génétique, l'ADN. Il n'en est rien. « *La technicité de l'ARN messenger, qui dicte un message à nos cellules, est ancienne. Et elle est parfaitement maîtrisée dans d'autres champs de la médecine. Certes, c'est une vraie nouveauté pour un vaccin, et il faut rester prudent comme pour chaque médicament mis sur le marché. Mais il n'y a aucune raison de craindre ce vaccin plus que les autres* », rassure le docteur Fabrice Giroux, directeur de la Santé publique. L'ARN messenger contenu dans le vaccin est une sorte de « plan » qui sert à fabriquer une protéine. Cette protéine est utilisée par le virus pour pénétrer dans nos cellules. En apprenant à repérer cette protéine grâce au vaccin, notre corps va déclencher la réponse immunitaire nécessaire pour nous protéger contre l'intrusion virale. Aucun

argument théorique ne vient étayer la possibilité de voir survenir des effets à long terme.

LE VACCIN EST-IL EFFICACE ?

Autre argument avancé par les sceptiques : les mutations du virus rendraient le vaccin inopérant. En théorie, c'est évidemment possible. Tous les virus mutent continuellement. Pour que les vaccins actuellement disponibles deviennent inefficaces, il faudrait que la mutation concerne la fameuse protéine qui sert au virus de « clé » pour pénétrer dans les cellules. Or, jusqu'ici, rien ne permet d'affirmer que les mutations des variants britannique, sud-africain et brésilien du virus soient concernées par cet aspect. Les premières études semblent au contraire démontrer que le vaccin neutralise bien les nouveaux variants de la Covid. « *C'est assez logique, puisque la morphologie des spicules qui permettent la fixation du virus sur la cellule est la même pour tous les variants. Or c'est elle qui est la cible de la vaccination. Les personnes vaccinées sont donc très probablement protégées contre les nouveaux variants* », explique le docteur Fabrice Giroux.

LES EFFETS SECONDAIRES SONT RARES

Comme tous les médicaments, le vaccin contre la Covid-19 peut induire des effets secondaires. La pharmacovigilance pilotée par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) surveille la survenue d'éventuels effets indésirables. Mais pour l'heure, ils restent extrêmement rares. Les contre-indications éventuelles à la vaccination sont recherchées par le médecin avant toute injection. « *Nous demandons aux patients s'ils ont des allergies alimentaire, médicamenteuse ou vaccinale connues. Nous recherchons notamment une éventuelle allergie au polyéthylène glycol (PEG) qui est l'un des excipients du vaccin Pfizer et qui pourrait être à l'origine de très rares cas d'allergie* », explique la docteure Julie Gilles de La Londe, médecin généraliste au CMS. Les personnes qui ont encore une appréhension vis-à-vis de ce vaccin peuvent d'ailleurs l'évoquer avec leur médecin généraliste, qui sera le mieux à même de répondre à leurs inquiétudes. Dans tous les cas, le patient reste, in fine, libre de se faire vacciner ou non.

M.S.

LA VACCINATION DANS LES EHPAD A DÉBUTÉ

Dans les Établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (Ehpad), la vaccination contre la Covid-19 a commencé le 1^{er} février. Trois établissements sont concernés à Aubervilliers : les Ehpad publics et associatifs Constance-Mazier, La Maison du soleil et la résidence privée Les Intemporelles. L'organisation de la vaccination est gérée directement par l'ARS (Agence régionale de santé) avec les établissements concernés. Mais la Ville pourra mettre des professionnels du monde médical à la disposition des établissements pour les épauler dans cette tâche.

Le protocole de vaccination demeure identique. La vaccination se fait sur la base du volontariat ou avec accord de la famille lorsque le patient n'est pas à même de donner son consentement libre et éclairé. Si quelques inquiétudes subsistent vis-à-vis du vaccin, la grande

majorité des pensionnaires souhaite être vaccinés. « *Dans certaines maisons de retraite en dehors d'Aubervilliers, on a constaté un effet d'entraînement. Au début, certains résidents se montraient plutôt rétifs à la vaccination, avant finalement de l'accepter en constatant que leurs voisins de chambre se portaient bien quelques jours après l'injection. La directrice de l'Ehpad Constance-Mazier m'a confié son optimisme : il devrait être possible de convaincre ceux qui sont encore frileux parmi ses pensionnaires* », raconte Véronique Dauvergne, adjointe au Maire en charge de la Santé. Rappelons que 80 % des morts concernent des personnes de plus de 80 ans et que 30 % des décès dus à la Covid-19 ont lieu dans les Ehpad.

M.S.



» La vaccination contre la Covid-19 rencontre un grand succès chez les personnes âgées, très majoritairement confiantes en l'immunité du traitement.

Le centre de vaccination d'Aubervilliers fait le plein dès l'ouverture

Le 18 janvier, les premiers Albertivillariens **de plus de 75 ans** ont commencé à se faire vacciner contre la Covid-19 à **L'Embarcadère**. Récit de cette première journée.

Il est 14 h 30, Arezzouk patiente dans le hall de L'Embarcadère, transformé pour l'occasion en salle d'attente. Cet Albertivillarien de 79 ans est l'un des pionniers de la commune à recevoir sa première dose du vaccin Pfizer-BioNTech contre le SARS-CoV-2. « Depuis qu'on a su que le vaccin était mis au point, j'attendais de pouvoir être vacciné. J'ai tout de suite pris rendez-vous par téléphone et l'on m'a dit de venir pour le jour même. Je suis content car je me protège et je protège les autres. Je pense que c'est une bonne chose », témoigne le vieil homme, souriant.

ORGANISATION MILLIMÉTRÉE

Les secrétaires d'accueil reçoivent les gens qui sont inscrits sur le planning. La prise de rendez-vous en amont permet de réguler le flux de patients et de garantir le respect des gestes barrières. Le personnel du Centre municipal de santé (CMS) vérifie d'abord l'identité des personnes et leur éligibilité au vaccin (critère d'âge ou appartenance à une profession prioritaire). Il remplit un questionnaire administratif de traçabilité. « Nous enregistrons les informations propres à chaque patient, avec le jour, l'heure à laquelle il a été vacciné, le type de vaccin administré, le numéro du lot, etc. Il ne faudrait pas qu'un

patient reçoive le Pfizer pour la première injection et le Moderna pour la seconde, par exemple ! », détaille Régine Raymond, directrice du CMS.

Les patients attendent ensuite leur tour pour rencontrer le médecin qui effectue une prise de température et qui s'assure que le candidat à la vaccination ne présente pas de symptômes pouvant laisser suspecter une contamination récente. « La vaccination doit être différée en cas de maladie fébrile. Et les patients ne doivent pas avoir eu une Covid symptomatique dans les trois derniers mois. On cherche également à établir s'ils ont des allergies, s'ils prennent un traitement immunosuppresseur qui pourrait diminuer l'efficacité du vaccin, ou encore des anticoagulants qui nécessitent des précautions au moment de l'injection », détaille Julie Gilles de La Londe, médecin généraliste au CMS. Les femmes enceintes ou les personnes ayant reçu un autre vaccin récemment (comme celui qui protège de la grippe, par exemple) ne doivent pas être vaccinées non plus.

À l'issue de cet entretien médical, le médecin délivre un avis favorable ou défavorable à la vaccination. Le patient signe alors un formulaire qui atteste son consentement. Deux médecins assurent ces entretiens, ce qui permet de recevoir jusqu'à une centaine de patients par jour. En fonction de la disponibilité des vaccins, le CMS pourra doubler cette capacité en cas de besoin.

DÉTERMINATION ET SÉRÉNITÉ

Dans la grande salle de spectacles de L'Embarcadère, deux boxes de vaccination et un box de soins (en cas d'allergie ou de malaise, par exemple) ont été installés. La lumière tamisée et la musique diffusée en fond sonore se veulent apaisantes. Les patients sont reçus dans l'ordre pour recevoir l'injection intramusculaire dans le bras. « Tout se passe bien, c'est fluide. Le vaccin ne pose pas de problème d'utilisation particulier. Les gens ne semblent pas avoir d'apprehension par rapport à la vaccination et ils ne posent pas trop de questions. Mais nous prenons tout de même les

devants en leur expliquant au maximum les choses », témoigne Catherine Peyr, responsable du service Hygiène et Santé à la Direction de l'Action sanitaire et sociale de la Ville, mobilisée pour renforcer l'équipe d'infirmières en ce premier jour. Après avoir été piqués, les vaccinés doivent encore attendre un petit quart d'heure pour que le personnel s'assure qu'ils n'ont ni réaction allergique ni baisse de tension, et plus généralement que tout va bien. La détermination et la confiance sont de mise chez la quasi-totalité des personnes âgées présentes. « Me faire vacciner est une évidence pour moi. C'est la seule façon d'éradiquer les maladies graves. Puisque désormais le vaccin existe, j'en profite ! Et je conseillerai à tout le monde de se faire vacciner comme moi », s'enthousiasme Carmen Cavada, 81 ans. « Nous n'avons aucune crainte. Nous sommes avant tout soulagés de savoir que nous allons être protégés contre ce virus », ajoute Jean-François Darty, venu se faire vacciner avec son épouse. Chez ces patients règne donc une détermination qui tranche avec la défiance des plus jeunes vis-à-vis du vaccin.

BIEN GÉRER LES STOCKS

À la sortie, chaque patient repart avec sa convocation pour la seconde injection, trois à quatre semaines plus tard. Le centre de vaccination reçoit 63 flacons par semaine correspondant à 378 doses maximum (car chaque flacon du vaccin Pfizer contient six doses). En théorie, le centre peut donc vacciner moins de 400 personnes par semaine. En pratique, pendant les quatre premières semaines, L'Embarcadère n'accueillera que des patients nouveaux, et dans les quatre semaines suivantes essentiellement des rappels, sauf si le rythme des approvisionnements s'accélère. « La question de la ressource est très tendue, confirme le docteur Fabrice Giroux, directeur de la Santé publique, mais j'espère que les blocages du début vont s'estomper et que nous pourrions vacciner les 3 500 personnes de plus de 75 ans qui vivent à Aubervilliers. »

Michaël Sadoun

» Le stand Agriculture biologique du marché du Centre bénéficie du soutien actif de la Ville, qui veut promouvoir ces produits de qualité.



Un nouveau souffle pour les marchés d'Aubervilliers

Sécurité, nettoyage, rénovation, initiatives pour **attirer de nouveaux commerçants...**

la Municipalité veut rendre les marchés de la ville plus **agréables** et plus **attractifs**.

Les trois marchés d'Aubervilliers sont vieillissants. Lors de la campagne des municipales au printemps dernier, Karine Franclét avait promis de leur donner un nouvel élan. La Municipalité a donc établi une feuille de route ambitieuse. Dans un premier temps, ils seront nettoyés et rénovés avant d'être progressivement transformés pour répondre aux attentes des Albertivillariens.

NETTOYER ET REMETTRE AUX NORMES

Le nettoyage des halles des trois marchés a déjà débuté et va se poursuivre dans les prochains jours. Il s'agit d'un travail en profondeur, qui va déjà rendre les lieux plus avenants. Les opérations de sécurisation et les petites réparations les plus urgentes, quant à elles, ont été réalisées au cours du mois de janvier. Les portes du marché du Montfort, par exemple, qui étaient bloquées depuis trois ans, ont été remplacées. Les bornes électriques, également défectueuses depuis plusieurs années, seront changées. « La Ville a négocié avec le délégataire pour qu'il prenne en charge les coûts de nettoyage et d'une grande partie de ces travaux qui n'avaient

pas été exigés par l'ancienne mandature. La facture pour la Mairie ne dépassera pas quelques milliers d'euros », se réjouit Julien Martinez, directeur général adjoint en charge du Développement à la Ville. Signalons que la délégation de service public des trois marchés a été confiée au groupe Mandon, spécialisé dans la gestion, l'animation et l'entretien des marchés communaux.

Au-delà de la simple rénovation, la Municipalité veut changer le visage de ces marchés et les faire monter en gamme. « Nous travaillons sur un projet de réaménagement des espaces pour créer un environnement plus accueillant avec des matériaux plus chaleureux. Cela fait partie de la stratégie de reconquête commerciale. Au marché du Centre, tous les étals des commerçants seront changés, et l'éclairage sera modernisé au printemps », assure Julien Martinez. Les travaux dureront environ un mois et seront effectués en dehors des horaires de marché, sans aucune nuisance pour les commerçants ni les usagers. Certains emplacements vides sous les halles seront aménagés en espaces associatifs pour des animations ou de petits concerts. « Au marché du Centre encore, nous souhaitons aussi embellir la buvette. Nous restons ouverts à toute proposition de la part des commerçants, pourvu qu'ils apportent de la qualité », explique Dominique Dandrieux, adjoint au Maire en charge du Commerce et de l'Artisanat. Des espaces de restauration conviviaux viendront compléter ces aménagements dans chacun des trois marchés.

La volonté municipale est de transformer le marché du Centre en halle d'artisans de bouche et de réduire progressivement la part des commerçants qui vendent des produits manufacturés (robinetterie, outillage, etc.). En concertation avec le délégataire, les commerçants abonnés qui disposent d'un emplacement fixe seront privilégiés. « Nous souhaitons réduire la part des commerçants volants qui louent

occasionnellement une place disponible et qui souvent ne proposent pas des produits de qualité. Nous ne voulons plus de stands encombrants avec deux étages de vêtements accrochés en hauteur qui obstruent la vue, ni de braderies à un euro. Le marché doit redevenir une agréable occasion de sortie où les gens peuvent circuler aisément dans des allées dégagées », confie Dominique Dandrieux.

Au marché du Montfort, la Municipalité entend prendre des mesures incitatives pour attirer des producteurs approvisionnés en circuit court et qui proposent des produits issus de l'agriculture raisonnée ou biologique. Une évolution en lien avec l'installation dans le quartier de jeunes couples au pouvoir d'achat plus élevé qui sont en mesure d'acheter des fruits et des légumes un peu plus chers.

TISSER DES LIENS PLUS ÉTROITS ENTRE LA VILLE ET SES HABITANTS

Le service Commerce de la Ville veut aussi jeter les bases d'une relation resserrée avec les collectifs de commerçants et la commission des marchés forains pour améliorer la qualité des produits proposés sur les étals. « Le commerçant bio du marché du Centre connaît quelques difficultés. Mais nous essayons de le soutenir et de le conseiller pour améliorer l'attractivité de son étal afin que son activité subsiste », rassure Dominique Dandrieux. L'objectif est donc ambitieux, mais clair : embellir les marchés, attirer de nouveaux acteurs du commerce et proposer des produits de qualité pour répondre aux attentes de la population. « Tout cela devrait se faire dans le courant de l'année 2021. Et à terme, nous espérons que les marchés auront changé de visage », conclut l'adjoint au Commerce.



» Nadir Belghoul (à gauche) et Billy Chevallereau se sont connus par hasard et mènent une activité insolite : la fabrication d'objets décoratifs en béton, pour les entreprises mais aussi pour le grand public.

« Nous avons développé un fort attachement à cette ville »

Au n°17 de l'évocateur passage de l'Avenir se situe un atelier bien particulier. C'est là que

Billy Chevallereau et

Nadir Belghoul, fondateurs de **The French Vikings**, se sont installés il y a près de six ans.

L'idée : fabriquer des objets de décoration en béton.

Billy Chevallereau, pourquoi **The French Vikings**, et quel rapport avec le béton ? Était-ce votre formation initiale ou bien s'agit-il d'une reconversion ?

Nous avons envie de faire passer un message. Or il se trouve que les Vikings étaient d'excellents artisans. Et l'adjectif « french » est venu de notre volonté d'insister sur le savoir-faire français. Quant au second volet de votre question, il s'agit bien d'une reconversion. À l'origine, je viens de la finance, et Nadir était dans le droit. Nous nous sommes rencontrés par hasard chez un ami commun. Nous avions chacun déjà eu l'occasion de nous initier au béton de façon récréative. Au cours d'une discussion, nous avons décidé d'abandonner nos métiers respectifs. Objectif : nous lancer dans l'artisanat, et, plus précisément, dans ce matériau.

Courageux, ou téméraires ? Et puis pourquoi ce matériau béton ?

Je dirais plutôt inconscients. Nous nous sommes vraiment lancés sur un coup de tête. Notre rencontre a eu lieu un vendredi soir, et 15 jours après nous décidions de lancer l'entreprise. Nous disposions de 100 euros de capital et nous n'y connaissions absolument rien. Pour le béton, c'est aussi le fait du hasard. Après ses études, Nadir épaulait parfois son père qui est artisan et qui faisait du béton

ciré. Pour ma part, j'ai un jour voulu changer mon lampadaire, et ce qui me plaisait coûtait beaucoup trop cher. J'ai cherché des tutoriels sur YouTube, acheté des matériaux, des outils. C'était manifestement réussi parce qu'après cet essai, des amis ont voulu m'en acheter. J'étais en train de les fabriquer quand j'ai rencontré Nadir. C'est pour cette raison que nous nous sommes mis à parler de béton.

Vous n'étiez pas formés à la gestion d'une société, comment avez-vous fait au début ?

J'avais d'abord monté une première entreprise qui n'avait pas du tout marché. À vrai dire, nous avons des jobs alimentaires tous les deux. Le week-end, je vendais des lunettes, et mon camarade faisait de la livraison. La semaine, nous nous exerçons dans l'atelier du père de Nadir. Nous faisons des essais, nous regardions des vidéos d'artistes qui font du béton... C'est comme cela que nous avons appris, et développé nos propres méthodes. Nous avons commencé par travailler la composition du béton, puis nous avons créé des moules en silicone, et aujourd'hui nous disposons d'une palette de compétences assez large.

Pourquoi vous êtes-vous installés à Aubervilliers ?

Là aussi, c'est le hasard. Nous cherchions un atelier assez grand et dans notre budget. Par la suite, nous avons été gagnés par un fort attachement à cette ville. C'est un territoire qui mérite d'être connu et valorisé. Il y a plein d'autres entreprises qui se développent ici, avec des expertises très intéressantes. La Seine-Saint-Denis a encore une trop mauvaise image, et nous sommes ravis de contribuer à la changer. Lors des ateliers grand public que nous organisons, « Les Aprèm' du Drakkar », nous faisons venir différents artisans du territoire. Les gens repartaient en ayant passé un bon moment et surtout avec une autre idée de la banlieue. Et ça, ça fait plaisir.

Comment distribuez-vous vos créations ?

Nous avons deux types d'activités. L'« ultra-sur-mesure », à destination des entreprises du luxe, des grands magasins, ou des marques de prêt-à-porter haut de gamme. Nous fabriquons tout ce qu'ils nous commandent – du mobilier pour leurs boutiques, en général. Mais nous faisons aussi

des choses plus spécifiques comme du packaging ou des accessoires. L'autre activité consiste à créer des produits destinés à être vendus au grand public. Nous proposons un kit DIY (Do it yourself) complet « Le Koffret », qui contient un moule, un sachet de béton, et les pigments permettant de « bétonner » à la maison. Nous cherchons à initier les gens au « faire soi-même » et à casser l'image de cette matière qui n'est pas seulement grise et froide. Au contraire, on peut faire des choses belles, légères et colorées. Nous réalisons aussi quelques produits finis : des vasques, des lampes, des pichets, des coquetiers...

Combien êtes-vous dans l'entreprise ? Et surtout, accueillez-vous toujours de jeunes designers ?

En ce moment, nous sommes 16 personnes réparties entre l'atelier, le design, la direction artistique, le service clients, la préparation de commandes, le com-

merce. Tous les profils sont réunis. Il faut garder à l'esprit que ce qui nous a permis de nous lancer, c'est cette particularité qu'avait le père de Nadir de disposer d'un atelier avec des outils, et qu'il ait pu nous conseiller et nous accompagner. C'est déjà très difficile de monter une entreprise, et cela l'est encore plus quand il s'agit d'artisanat. Il est nécessaire d'investir dans des machines, et l'activité est cause de poussière et de bruit. Quand nous sommes arrivés dans ces 700 m², nous avions bien assez de place, et cela nous a donné l'envie de partager cette liberté avec de jeunes créateurs. Aujourd'hui, nous ne pouvons plus accueillir quiconque, mais il est dans nos projets de trouver un local plus grand qui nous permettra d'abriter à nouveau des designers.

Propos recueillis par **Maya Kaci**

Pour plus d'informations :

The French Vikings

17, passage de l'Avenir | Tél. : 01 79 64 11 52

E-mail : bonjour@thefrenchvikings.com

Site Internet : www.thefrenchvikings.com

Visites uniquement sur rendez-vous : 9 h-18 h du lundi au vendredi, et 13 h-16 h le samedi.

» Mariétou adore cuisiner. En bonne logique, elle a ouvert un restaurant pour y proposer des plats mêlant les spécialités de son pays d'origine, le Sénégal, et la tradition française.



Été 2019. **Mariétou** ouvre son restaurant de cuisine franco-sénégalaise, **Teranga's Food**, à Aubervilliers. Depuis lors, et malgré les difficultés liées aux confinements, cette jeune femme volontaire ne regrette rien de son initiative. Elle nous raconte son parcours.

Mariétou, comment et pourquoi avez-vous décidé d'ouvrir votre propre restaurant ?

Nous sommes trois associés dans ce projet, ma meilleure amie, son mari et moi. L'une et l'autre nous sommes rencontrées en faculté de droit à Dakar. En 2011, nous sommes venues poursuivre nos études en France et nous nous sommes insérées dans la vie active. Mais je me suis rendu compte, un peu trop tard, que gérer des dossiers juridiques dans un bureau toute la journée ne me convenait pas. En fait, je voulais être avocate. J'ai enchaîné les stages en cabinet et je me suis inscrite au concours de l'IEJ (Institut d'études judiciaires). Je l'ai raté une première fois. La seconde, je n'y suis pas allée, faute de motivation. Je me demandais déjà ce que j'allais faire d'autre.

Aviez-vous une expérience dans le domaine de la restauration ?

Quand nous nous réunissions avec mon groupe d'amis, c'était toujours moi qui cuisinais. Tout le monde m'encourageait déjà à en faire mon métier. Parallèlement à mes études, j'exerçais un petit travail de préparatrice de commandes pour une société qui installe des cafétérias dans les entreprises. La direction m'a donné

l'opportunité de m'investir et j'ai demandé à prendre des responsabilités. On m'a aidée à suivre les cours d'une école de commerce et à apprendre à gérer une affaire. Ensuite, j'ai occupé à peu près tous les postes : gestion de site, encadrement du personnel, etc. Je suis restée trois ans dans cette société. Le temps d'acquiescer assez d'expérience pour me lancer seule. Mon amie et son mari ont décidé de m'accompagner.

Pourquoi Aubervilliers ?

C'est un concours de circonstances. J'habitais à Clichy avec cette amie. Quand elle s'est mariée, j'ai cherché un logement aux alentours, et... je suis arrivée à Aubervilliers. Je recherchais un endroit accessible, vivant et cosmopolite, où j'aurais toutes les commodités et où le loyer ne serait pas trop cher. À moins de vouloir vraiment en sortir, on a tout, ici ! Et surtout, c'est une zone d'avenir. La population est très hétéroclite, je le vois à notre clientèle. Et puis il y a du potentiel. La ligne de métro est prolongée, et de nouveaux bâtiments sont créés tous les jours. Je pense que la ville va vraiment se développer avec le temps.

Pourquoi avez-vous choisi de proposer une cuisine franco-sénégalaise, et pas simplement sénégalaise ?

Nous voulions quelque chose d'authentique. Dans les restaurants africains d'Île-de-France, on ne propose pas vraiment ce qu'on mange au Sénégal. Et si la cuisine est de qualité, c'est le cadre qui n'est pas accueillant. Pour notre part, nous voulions faire les choses bien. Et d'abord cuisiner comme à la maison. C'est moi qui fais tout, sauf les pastels [*petits pâtés fourrés, ndr*]. On prend le temps qu'il faut. Pas de « vite fait » ! Et puis j'ai la manie de tout revisiter, alors mes amis m'ont suggéré de faire figurer sur la carte quelques plats typiquement français comme l'entrecôte – tout le monde aime cela, c'est une valeur sûre – en y ajoutant des sauces ou des accompagnements africains. C'est ce que

nous avons fait. On trouve donc chez nous les plats traditionnels sénégalais, et pour les grillades et les desserts, nous partons d'une base française à laquelle nous ajoutons un ingrédient qui change la donne. La « touche africaine », en somme... Nous avons aussi fait en sorte que le cadre soit agréable. Et il me semble que c'est réussi.

« Ici, les gens sont solidaires ; il y a une bienveillance spontanée. »

Vos associés travaillent-ils avec vous ?

Ils viennent généralement m'aider pour le service en fin de semaine. Il y avait aussi quelqu'un qui me secondait pour la mise en place, la préparation et la plonge, sans toucher à la cuisine. Mais avec le premier confinement, nous avons dû le placer en chômage partiel.

La Covid et ses conséquences, les confinements, ont dû compromettre votre projet. Comment vous en sortez-vous ?

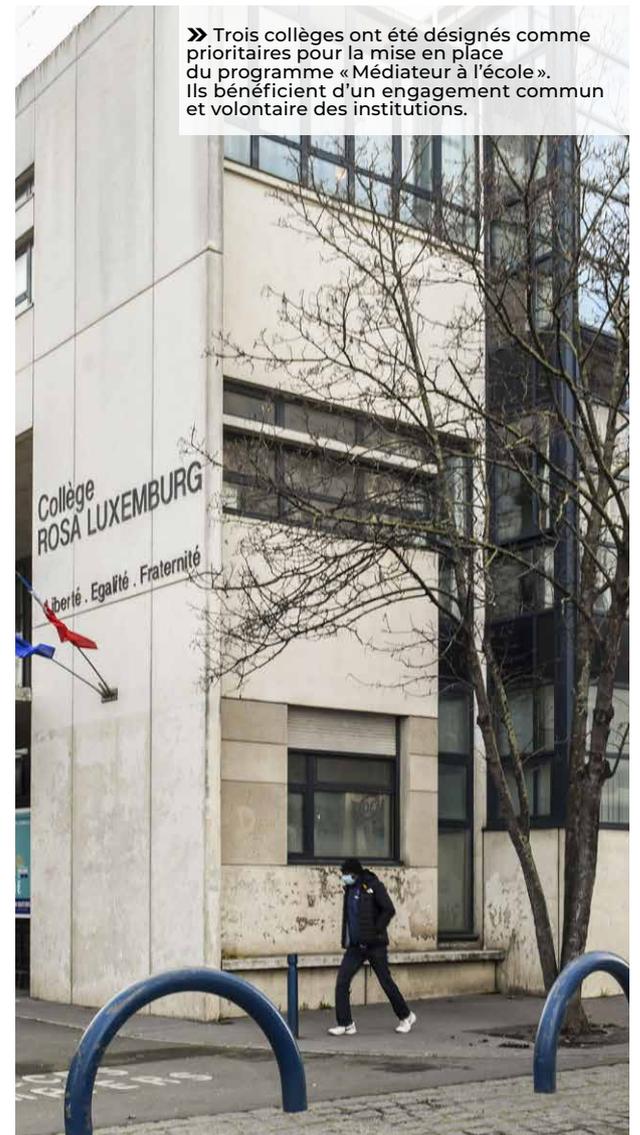
Nous avons monté le restaurant en juin 2019 et cela a plutôt bien démarré... jusqu'au confinement. Nous ne savions absolument pas quoi faire. Aujourd'hui, nous bénéficions d'aides ponctuelles qui assurent le règlement de quelques factures, et le chômage partiel permet de payer les salaires, mais nous n'avons pas encore fait de démarches pour demander des prêts. Nous ne savons pas si nous allons être confinés une troisième fois, alors est-ce bien pertinent ? Pendant la première semaine du deuxième confinement, nous avons fait de la vente à emporter, mais nous avons vite constaté qu'il n'était pas judicieux de rester ouverts. Nous avons donc arrêté. Le restaurant est fermé jusqu'à ce que nous soyons sûrs d'être déconfinés.

Malgré cette période particulière, diriez-vous que vous avez fait le bon choix en ouvrant un restaurant à Aubervilliers ?

Si j'avais ouvert ailleurs, cela aurait peut-être un peu mieux marché dans les premiers temps. Mais je suis contente d'être à Aubervilliers parce que le calme du début m'a permis de prendre mes marques. Et puis, ici, les gens sont très solidaires. Il y a une bienveillance spontanée et tout à fait désintéressée entre les commerçants et les riverains. Dès le premier jour, quand je suis arrivée avec mes meubles, on est venu me voir pour me souhaiter bon courage. Il y a beaucoup d'entraide, et cela, je ne l'ai trouvé nulle part ailleurs.

Propos recueillis par **Maya Kaci**

Pour plus d'informations : Teranga's Food
74, rue du Moutier | Tél.: 07 58 84 02 41
ou 06 52 53 02 42
E-mail : contact@terangasfood.com
Site Internet : www.terangasfood.com



» Trois collèges ont été désignés comme prioritaires pour la mise en place du programme « Médiateur à l'école ». Ils bénéficient d'un engagement commun et volontaire des institutions.

Le collège, lieu d'un nouveau dispositif au service des élèves

En octobre dernier, la **Municipalité** a validé le lancement du programme **« Médiateur à l'école »**. Un projet prometteur, qui devrait démarrer au cours du premier trimestre 2021.

C'est un dispositif ambitieux de médiation sociale en milieu scolaire. Soutenu par la nouvelle majorité municipale d'Aubervilliers, « Médiateur à l'école » a pour vocation de s'intéresser à tous les acteurs présents dans l'environnement de l'élève et de l'établissement, mais aussi les transports, ou encore les écoles élémentaires voisines. Trois collèges de la ville ont été choisis pour le lancement du projet : Gisele-Halimi, Jean-Moulin et enfin Rosa-Luxemburg. La liste des écoles élémentaires impliquées, quant à elle, doit encore faire l'objet d'une évaluation.

« L'enfant est au cœur du dispositif. »

Les médiateurs sont formés, employés et encadrés par l'association Partenaires pour la Ville 93 et suivis de près par l'association France Médiation. Ils sont placés sous l'autorité du chef d'établissement et intégrés à temps plein au sein des collèges et des écoles. Sur le terrain, l'action des médiateurs prend différentes formes. Ils proposent un accompagnement individuel ou collectif, et encouragent la création de projets participant à la vie de l'établissement. Par exemple la médiation « par les pairs », autrement dit entre élèves.

TROIS PILIERS POUR UNE TRIPLE MISSION

Le non-jugement, l'écoute et l'absence de pouvoir de sanction sont les trois piliers du travail de médiateur. Un travail qui dépasse le cadre du collège. Ils peuvent ainsi se concentrer sur la transition école élémentaire-collège, ou encore se positionner comme un lien entre l'école, le quartier et les autres éléments contribuant à l'éducation des jeunes. Ces actions s'inscrivent dans une triple mission : encourager les comportements citoyens, lutter contre les violences et le harcèlement, et prévenir le décrochage scolaire. « L'enfant est au cœur du dispositif, qui s'articule autour de lui. Le médiateur facilite le dialogue entre les élèves, entre les parents et l'établissement, entre les élèves et les équipes pédagogiques, entre l'établissement et son environnement. La réussite repose sur le professionnalisme du médiateur, son

intégration dans l'équipe éducative et le partenariat avec les acteurs du territoire – programme de réussite éducative, conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, associations, service jeunesse, etc. », explique Laurent Giraud, directeur de l'association France Médiation.

UN VASTE TRAVAIL DE COORDINATION

Le dispositif « Médiateur à l'école » est possible grâce un engagement commun de la préfecture de la Seine-Saint-Denis, de la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Seine-Saint-Denis (DSDEN93), de la Ville d'Aubervilliers, du Département et des associations Partenaires pour le 93 et France Médiation, chacun des acteurs intervenant dans son propre périmètre. Ainsi la préfecture veille-t-elle à une bonne coordination institutionnelle avec France Médiation, tandis que la DSDEN93 s'engage à ce que les principaux et les directeurs d'école accueillent et intègrent les médiateurs dans les meilleures conditions. La Municipalité, quant à elle, fait le lien entre les besoins de médiation sur la ville, le projet « Médiateur à l'école » et les établissements scolaires. C'est la condition sine qua non de la réussite du projet. Les associations Partenaires pour la Ville 93 et France Médiation, en ce qui les concerne, s'assurent que les médiateurs sont formés et accompagnés afin d'être efficaces sur le terrain.

Quentin Yao Hoquante,
en collaboration avec **Marie-Christine Fleuriet**

» Le dispositif « Médiateur à l'école » est un projet porté par la nouvelle équipe municipale (ici, Pierre Sack, adjoint au Maire en charge des Affaires scolaires et des Sports) et qui vient matérialiser le volet prévention de son action.



En chiffres

3

collèges accueilleront chacun un médiateur

2021

Lancement du dispositif

6

institutions impliquées dans le projet

« Penser la médiation scolaire comme un ensemble »

Pierre Sack, adjoint au Maire en charge des Affaires scolaires et des Sports, apporte son **éclairage** sur le dispositif « Médiateur à l'école ». Entretien.

Pierre Sack, qui a eu l'initiative de lancer ce dispositif dans la ville d'Aubervilliers? Et pour quelles raisons?

L'idée s'inscrit dans le cadre du déploiement du dispositif porté par le ministère de la Cohésion des territoires, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et le Secrétariat général du comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (SG-CIPDR). Ce dispositif se déploie en Seine-Saint-Denis sous l'impulsion de la préfecture de police, en lien avec la Ville et en contact avec toutes les parties prenantes. La nouvelle

majorité municipale souhaitait voir ce projet aboutir dans notre ville. Nous l'accueillons avec satisfaction. Il s'agit du volet prévention que nous avons mis en évidence lors du conseil municipal de décembre.

Quelle est l'importance de ce dispositif ?

« Médiateur à l'école » vise à traiter la médiation sociale en milieu scolaire dans son ensemble. Il englobe toutes les formes de médiation sociale pouvant exister dans ce cadre : médiation aux abords des établissements, médiation entre élèves, médiation dans les transports, médiation entre école et famille. Le principe est de toucher l'ensemble des parties prenantes et d'agir sur et avec tous les acteurs de l'environnement de l'élève et de l'établissement. Précisons que la pertinence d'un tel dispositif repose sur la rapidité de l'intervention des agents, qui peuvent ainsi « désamorcer » des situations complexes et participer à l'éducation citoyenne de nos jeunes pour prévenir les phénomènes de bandes, par exemple, ou de harcèlement.

Pourquoi lancer ce projet? Est-il prévu de l'étendre aux lycées en cas de succès?

Les objectifs de ce dispositif répondent à des besoins avérés en matière de médiation scolaire et sociale dans les collèges d'Aubervilliers et dans leur environnement. Le projet « Médiateur à l'école » a d'ailleurs donné de très bons

résultats sur des territoires similaires à notre commune, où il fait l'objet de tests depuis plusieurs années. D'autant que les collèges correspondent chez les jeunes à une période « charnière » de leur vie, un « entre-deux » très important. Pour les lycées, la réflexion serait en cours. Mais le dispositif actuel se déploie en priorité dans les collèges et les écoles primaires.

Trois collèges seront concernés. Pourquoi ce choix? Un élargissement vers d'autres établissements est-il au programme ?

Il s'agira des collèges Jean-Moulin, Gisèle-Halimi et Rosa-Luxemburg. Tous trois sont classés en Réseau d'éducation prioritaire (REP+), c'est-à-dire que l'on y considère prioritairement l'action pédagogique, la collaboration entre les équipes, l'accompagnement et la formation des enseignants pour des pratiques éducatives cohérentes. Ils sont situés dans des secteurs isolés où se concentre la fragilité sociale, laquelle a une forte incidence sur la réussite scolaire. Quant à l'extension du dispositif, elle est évidemment souhaitable. Mais observons dans un premier temps, et avec tout l'intérêt qu'il mérite, le déploiement dans ces trois établissements. Ensuite viendra le moment d'envisager un élargissement.

Propos recueillis par **Quentin Yao Hoquante**

AUBERVILLIERS SE MOBILISE CONTRE LE CANCER

La Covid-19 et sa pandémie ne doivent pas faire oublier d'autres maladies graves qui continuent de frapper partout sur la planète. C'est la raison d'être de la **Journée mondiale de sensibilisation à la lutte contre le cancer** qui aura lieu le jeudi 4 février 2021. Organisée à l'initiative de l'Union internationale contre le cancer (UICC), cette journée s'est tenue la première fois le 4 février 2000, au Sommet international contre le cancer à Paris. Elle a été instaurée dans le cadre de la Charte de Paris, ratifiée à cette occasion. Une charte qui promeut tout à la fois la recherche, la prévention, l'amélioration des services fournis aux patients et la mobilisation de la communauté internationale pour

accomplir le plus de progrès possible dans la lutte contre la maladie. En 2018, le cancer a encore tué 9,6 millions de personnes dans le monde. Cette journée est là pour nous rappeler qu'il y a plusieurs moyens d'agir, à tous les niveaux. À commencer par celui de la commune d'Aubervilliers, qui se mobilisera le 4 février.

Pour plus d'informations :
Centre municipal de santé (CMS)
3-5, rue du Docteur-Pesqué
Tél. : 01 48 11 21 90
et sur le site Internet :
www.worldcancerday.org/fr

VACANCES SPORTIVES POUR LES 10-17 ANS

Sous réserve des mesures applicables en raison de la Covid-19, dès lundi 15 février et jusqu'au vendredi 26 février, les jeunes de 10 à 17 ans peuvent s'inscrire aux **activités sportives (Hiver Tonus 2021)** proposées par le service municipal des Sports. Toutes les activités sont encadrées par des animateurs sportifs diplômés. Les inscriptions se déroulent chaque matin à 9 h au gymnase Guy-Môquet, rue Édouard-Poisson.

Pour plus de renseignements, contacter la Direction municipale des Sports au 01 43 52 22 42 ou par e-mail : tonus@mairie-aubervilliers.fr

Programme sur le site Internet de la Ville : www.aubervilliers.fr

Une nouvelle école au Landy

C'est une **structure d'enseignement** maternel et primaire flambant neuve qui devrait ouvrir ses portes **à la rentrée prochaine.**

Découverte.

Au Landy, le chantier d'une nouvelle école bat son plein en dépit du contexte sanitaire, et sa réalisation paraît compatible avec l'échéance prévue. C'est l'architecte Ericka Violeau, responsable du pôle Maîtrise d'ouvrage et Programmation à la Mairie d'Aubervilliers, qui a travaillé sur le projet. Mais que prévoit cette nouvelle structure ?

DES PLUS PETITS AUX MOINS PETITS

Le groupe scolaire proposera d'accueillir les enfants depuis la petite section de maternelle jusqu'au CM2. Concernant la capacité d'accueil, la maternelle sera composée de 6 classes, chacune d'une capacité de 25 élèves. L'école primaire, de son côté, comptera pas moins de 10 classes avec chacune 23 élèves. Le bâtiment dans son ensemble sera constitué d'un rez-de-chaussée surmonté de deux étages (R+2) que complètera l'incornable préau. Notons encore que cet établissement sera construit selon des normes énergétiques et thermiques supérieures aux exigences réglementaires.

Cet ouvrage est l'occasion pour les enfants du quartier – et pour leurs parents – de disposer d'un bâtiment neuf, conçu pour un enseignement de qualité. Il s'inscrit ainsi dans le projet global de la Mairie, dont la volonté est de continuer d'améliorer les services d'enseignement et d'éducation sur le territoire de la commune, afin de former au mieux la nouvelle génération d'Albertivillariens.

D'AUTRES CHANTIERS AU PROGRAMME

La nouvelle école occupera les numéros 52 et 54 de la rue Gaëtan-Lamy. Mais ce chantier n'est pas le seul en cours à Aubervilliers. À la Toussaint, l'école Albert-Mathiez a fait l'objet d'une première rénovation qui reprendra aux vacances de février. C'est aussi le cas de l'école primaire Jean-Macé et de l'école maternelle Pierre-Brossolette, où se poursuivront à la même date des travaux de réhabilitation. La rénovation et l'innovation ont donc largement leur place dans l'action de la Municipalité, et cela jusque – et même d'abord – dans les structures éducatives de la ville.

Tom Malki



» L'école en construction dans le quartier du Landy est maintenant « hors d'air ». L'échéance de livraison prévue – la rentrée de septembre 2021 – devrait donc être respectée.



» Plus de 300 chats errant dans la ville, qui peuvent trouver soins et affection grâce à AnimÉgoux, structure créée par Amandine Guéant.

AnimÉgoux, une association au service de la protection animale

À Aubervilliers, chiens et chats font l'objet **des plus grandes attentions**. Une façon de sensibiliser la population à la **condition** de nos compagnons à quatre pattes.

AnimÉgoux, initiative d'Amandine Guéant, s'occupe prioritairement des chats, et notamment ceux des rues. « J'ai créé cette association car je voulais vraiment limiter la prolifération des petits félins qui meurent dans des conditions catastrophiques. Il est difficile de mesurer à quel point ces animaux sont nombreux en ville », raconte-t-elle. L'objectif est l'identification systématique de ces bêtes livrées à elles-mêmes – qui risquent blessures et maladies qu'elles transmettront inévitablement à leurs petits en se reproduisant – et donc la stérilisation : « Il y a aussi beaucoup de mâles blessés qui développent des abcès, des leucoses, et qui, s'ils ne sont pas castrés, continuent à transmettre le virus. » Pour éviter ces situations dramatiques, les bénévoles d'AnimÉgoux procèdent à des captures sur la base

des signalements transmis par les Albertivillariens. Et d'ailleurs ceux-ci, lorsqu'ils sont habitués à voir ou à nourrir un animal, peuvent eux-mêmes s'en charger : « Les habitants nous sollicitent de plus en plus pour qu'on leur explique comment fonctionnent les pièges. C'est une bonne chose, parce que cela nous permet d'attraper davantage de bêtes. Ensuite, il y a différentes façons de procéder. Ces personnes peuvent être en mesure d'emmener le chat chez le vétérinaire et de le garder en convalescence. Dans le cas contraire, nous nous en occupons », souligne Amandine.

LA VILLE VEUT INTENSIFIER SON SOUTIEN

Ce processus a un coût et la responsable de l'association doit composer avec les dons et les fonds associatifs. Cette année, la Municipalité lui a attribué une subvention de 800 euros. Jérôme Legendre, adjoint au Maire en charge de la Propreté, ainsi que du Bien-être et de la Protection des animaux, précise : « Bien sûr, c'est une goutte d'eau, mais cela peut au moins aider à l'identification d'une vingtaine de chats. Évidemment, cela ne couvre pas tout, les frais sont énormes, nous le savons, mais en 2020 les budgets de la Mairie étaient déjà votés avant notre action. Pour l'année qui vient, nous intensifierons notre participation et notre collaboration. »

Soulignons également qu'un certain nombre d'habitants s'impliquent avec détermination dans ce dispositif, et officient en tant que « nourrisseurs » d'une partie des animaux. Ces derniers peuvent trouver chez eux une alimentation

habituelle. De leur côté, les habitants poursuivront la surveillance et dispenseront les soins nécessaires aux chats qui ont été remis en liberté s'ils en ont encore besoin.

Certains félins ne parviennent pas à vivre en intérieur et ne se « sociabilisent » jamais. Ceux-là, seulement, seront relâchés : « Nous ne sommes pas un asile, nous ne fonctionnons qu'avec des familles d'accueil. Mais les chats qui n'acceptent pas le contact humain restent à la charge de l'association. Cela dit, l'objectif reste l'adoption. En 2019, 150 chats ont trouvé une famille et 40 ont été relâchés », précise Amandine Guéant. « Nous avons conscience de l'engagement et du travail colossal qui est effectué par ce type d'association. C'était d'ailleurs un des sujets de notre campagne, et un engagement de l'équipe de Karine Francllet que de s'investir aux côtés de ces structures. Je suis actuellement en discussion avec un organisme afin d'obtenir un abri pour les chats errants. Il y en a au minimum 300 dans la ville, si bien que le travail de ces bénévoles est très précieux », conclut Jérôme Legendre.

Maya Kaci

» Pour plus d'informations :

AnimÉgoux | 48, bd Félix-Faure | Tél. : 06 17 92 02 42
E-mail : animégoux@gmail.com

 www.facebook.com/AnimEgoux

Pour faire un don ou adopter un animal :
www.secondechance.org | www.clicanimaux.com

Addictions : des structures spécialisées pour vous aider

Vous avez des difficultés à vous passer de l'alcool, de la drogue ou encore des jeux vidéo ? Sachez que deux dispositifs existent à Aubervilliers pour vous aider : d'une part, le **Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (Csapa)** au Centre municipal de santé (CMS), d'autre part, la **Communauté thérapeutique (CT)** de l'association **Aurore**.



» Le Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (Csapa) est situé dans les locaux du Centre médical de santé de la ville.

Écoute et soins pour mieux lutter

Il existe différents moyens de se faire aider face à un comportement addictif. C'est la raison d'être des **Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (Csapa)**.

Ce qu'on appelle l'addiction se traduit par une perte totale ou partielle de liberté par rapport à un produit ou à un comportement. Conséquence, un impact à la fois psychologique et physique. Heureusement, des solutions existent pour prévenir les conduites addictives et, dans certains cas, les soigner. À Aubervilliers, le Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (Csapa) est situé dans les locaux du Centre municipal de santé (CMS). « Le Csapa accueille gratuitement et anonymement toutes les personnes qui se posent des questions sur leur consommation et/ou sur leur comportement addictif, qui ont envie d'avoir des réponses et qui éventuellement souhaiteraient un changement », explique Cécile Puthois, psychologue et coordinatrice du Csapa. Un organisme qui accompagne tout type de dépendance, sans ou avec des produits licites ou illicites ; donc aussi des personnes qui ont des problèmes avec l'alimentation, les jeux d'argent, voire les jeux vidéo.

UNE STRUCTURE OUVERTE À TOUS

Depuis 2009, le Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie d'Aubervilliers, anciennement Consultation hospitalière en addictologie (CHA),

a pour mission d'accueillir, d'informer, d'orienter et de prendre en charge toute personne qui a besoin d'aide pour lutter contre sa dépendance. La prise en charge peut être médicale, psychologique ou sociale. « Si certains cas le nécessitent, il nous est possible d'orienter les patients vers l'hospitalisation ou la psychiatrie », détaille la psychologue. Nous pouvons aussi les diriger vers d'autres Csapa si nous ne sommes pas en mesure de les aider. » À savoir : les centres ne sont pas sectorisés, tout le monde peut donc y venir. En conséquence, ne pas habiter à Aubervilliers n'est pas une condition nécessaire pour venir au Csapa de la ville.

Nous l'avons dit, le Csapa partage ses locaux avec le CMS. « C'est un vrai avantage pour nous et notre public. À titre d'exemple, la salle d'attente est commune aux deux centres. De ce fait, les gens sont moins stigmatisés que dans une structure uniquement dédiée à l'addictologie », précise Cécile Puthois. Autre point positif, il est beaucoup plus simple pour le Csapa d'identifier les besoins des patients et de les orienter efficacement vers d'autres collègues en interne.

UN SUIVI PERSONNALISÉ

Le Csapa d'Aubervilliers ne reçoit que sur rendez-vous. Et la structure n'a pas la capacité d'héberger ni d'hospitaliser. En revanche, elle peut suivre des cas d'addiction à long terme, sur 5 ans, voire 10 ans. « Notre travail se fait au cas par cas. Nous recevons le patient, nous évaluons sa demande, puis nous lui proposons un programme d'aide. Il n'y a aucune obligation d'abstinence. Nous nous adaptons aux besoins de la personne, et si elle veut simplement diminuer sa consommation, nous l'aidons aussi », poursuit la psychologue. L'objectif : répondre à la spécificité des attentes et accompagner les patients là où ils souhaitent aller – en somme, travailler ensemble efficacement.

L'équipe du Csapa est composée d'un médecin addictologue, d'un psychiatre, d'une psychologue, d'une assistante sociale et d'une psychologue dédiée à l'entourage, uniquement si ce même entourage démarche pour une personne proche. Malheureusement, le manque

de personnel au sein du Csapa ne permet plus d'animer des ateliers de sensibilisation à l'addictologie en milieu scolaire comme il le faisait auparavant. Toutefois, en plus des propositions de suivi individuel, la petite équipe met en place des groupes de parole et des ateliers de méditation. « Ce travail est encadré par un expert bénévole. C'est un ancien patient du Csapa qui a connu un parcours d'addiction, qui a choisi l'abstinence et qui s'est formé en addictologie. Nous aimerions qu'il soit recruté à temps plein à l'avenir », conclut Cécile Puthois.

Quentin Yao Hoquante

» Pour plus d'informations : Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (Csapa) au Centre municipal de santé (CMS), 5, rue du Docteur-Pesqué
Tél. : 01 48 11 21 90 (pour prendre rendez-vous)

En chiffres

6

membres composent l'équipe du Csapa

29

Nombre de Csapa en Seine-Saint-Denis

2009

La Consultation hospitalière en addictologie (CHA) devient le Csapa

370

patients ont été vus au moins une fois par le Csapa en 2019

» La Communauté thérapeutique (CT) de l'association Aurore est un autre pilier de la lutte contre les addictions. Et un atout précieux pour le retour à l'autonomie.



UNE SYNERGIE NATURELLE

Le Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (Csapa) d'Aubervilliers et la Communauté thérapeutique (CT) de l'association Aurore travaillent très souvent en coopération. Le psychiatre et le médecin généraliste spécialisé en addictologie du Csapa suivent ainsi, très régulièrement, les résidents de la CT. De même, une fois que le résident a terminé son séjour au CT, il lui est possible de bénéficier d'un accompagnement auprès de l'équipe du Csapa. À savoir encore : en plus de l'aspect médical, les deux structures partagent des projets d'écriture, ainsi que des activités autour du soin et de la relaxation.

Q.Y.H.

En chiffres

11

Nombre de communautés thérapeutiques en France

2

communautés gérées par l'association Aurore

2012

Année d'arrivée de l'association Aurore à Aubervilliers

S'en sortir grâce à la vie en groupe

Présente depuis 2012 à Aubervilliers, l'association **Aurore** accueille et s'applique à rendre leur **autonomie** aux personnes présentant des problèmes d'addiction.

La Communauté thérapeutique (CT) de l'association Aurore a la capacité d'héberger une trentaine d'adultes, femmes et hommes déjà sevrés, pour les aider à traiter leurs problèmes de dépendance (alcool, drogue et/ou médicaments). Le séjour dure 13 mois. Il est bien sûr centré sur l'abstinence, mais aussi sur l'entraide entre les résidents. « Ce séjour est un moyen pour chacun de se retrouver. Il est important pour la personne de comprendre ce qui l'amène à se faire aider, de découvrir où sont ses fragilités et de trouver le moyen de prévenir les rechutes », explique Susie Longbottom, cheffe de service de la Communauté thérapeutique. Précision utile : la CT n'est pas un hôpital, c'est une structure médico-sociale, et surtout un lieu de vie.

Le séjour se divise en plusieurs phases qui évoluent en fonction du parcours et des objectifs des résidents : soins et dépendance, projet de vie, expériences en extérieur. L'organisation de la Communauté thérapeutique, de son côté, repose sur le travail de groupe.

UN POUR TOUS

C'est précisément grâce à ce processus thérapeutique que les résidents peuvent avancer sur un plan personnel. « L'idée est de pouvoir se rétablir à travers la vie en communauté et de travailler sur l'identification collective des difficultés. À la clé, une vraie dynamique de soutien, sur laquelle chacun peut s'appuyer pour réfléchir à la façon de stopper sa dépendance, et surtout à ne pas rechuter. Il peut être facile de s'arrêter de consommer, comme le fait le sevrage hospitalier, mais la vraie difficulté est de rester abstinent », détaille Susie Longbottom. Ce même travail de groupe se retrouve au cœur du déroulement de la vie quotidienne au sein de la CT. Chaque résident se voit ainsi attribuer des tâches liées à l'entretien, à la préparation des repas et à l'organisation de certains événements ou activités. L'idée est de responsabiliser chacun progressivement.

Pour que ce travail de soin, pour que cette fenêtre d'abstinence puisse se réaliser dans les meilleures conditions, la CT propose, en plus de traitements de substitution, différents ateliers psychocorporels, comme des séances de relaxation ou de qi gong pour apprendre

à se détendre et à davantage écouter son corps. « En plus de l'aide médicale, nous mettons en place des groupes de parole pour que les résidents puissent exprimer leur mal-être et leurs souffrances. Ces groupes sont animés par des conseillers, des personnes qui ont connu des problèmes de dépendance et qui sont abstinentes depuis des années. Leur parcours, leur expertise, leur exemple, sont essentiels », observe la cheffe de service.

TOUS POUR UN

L'équipe de la CT est composée de 15 professionnels : un médecin, des infirmiers psychologues, des éducateurs, des conseillers et une équipe administrative. Cette équipe pluridisciplinaire propose différentes activités. Par exemple des ateliers d'information sur les dépendances et la santé, mais aussi des activités sportives. Les éducateurs aident également les résidents à réfléchir à leur réinsertion professionnelle après le CT, ou encore à la recherche d'un logement. À se reconstruire, en somme.

Q.Y.H.

» Pour plus d'informations : Communauté thérapeutique (CT) d'Aubervilliers 13-15, rue Madeleine-Vionnet | Tél. : 01 53 56 01 40 E-mail : ct.aubervilliers@aurora.asso.fr Site Internet : www.aurora.asso.fr



» Grâce à l'action de plusieurs associations, il n'y a pas de jour sans aide, comme en ce 22 décembre, pour ceux qui sont en situation de précarité. À leurs côtés, la Ville se montre très présente dans le soutien aux plus fragiles.

Associations et élus s'impliquent pleinement dans les maraudes

Les **élus de la commune** sont plus que jamais engagés dans l'aide aux démunis. Pas moins de 21 d'entre eux **ont participé aux maraudes** organisées par les associations.

À Aubervilliers, nombre d'associations sont mobilisées pour apporter leur soutien aux plus fragiles dans le cadre des maraudes. Parmi elles, le Samu social (le 115), Les Restos du cœur, la Croix-Rouge, le Secours islamique, ou encore la paroisse de Notre-Dame-des-Vertus. La plupart de ces associations ont répondu favorablement à l'appel à participation de Damien Bidal, adjoint au Maire en charge des Affaires sociales, et de Lucile Elineau, directrice du Développement et de l'Action sociale au Centre communal d'action sociale (CCAS). Toutes sont complémentaires et chacune apporte son « savoir-faire ».

LES ASSOCIATIONS MOBILISÉES

Pour plus d'efficacité, les jours de maraude ne sont pas les mêmes selon les associations. Les Restaurants du cœur effectuent leurs maraudes du lundi au samedi, tous les

soirs. Pour la Croix-Rouge, ses tournées se concentrent sur la soirée de dimanche afin de combler le trou laissé par Les Restos du cœur. Notre-Dame-des-Vertus organise, quant à elle, des maraudes tous les samedis après-midi entre 15 heures et 19 heures. Enfin, le 115 est présent tous les jours de la semaine et réalise pas moins de deux distributions quotidiennes, une première la journée et une seconde le soir.

Chaque association s'adresse à des populations précaires différentes. Les Restos du cœur s'occupent essentiellement d'aider les personnes sans domicile fixe. Pour ce qui est de Notre-Dame-des-Vertus, la paroisse porte principalement assistance aux immigrés, aux exilés et aux réfugiés politiques. Le 115, quant à lui, touche tous les publics.

PARTICIPATION ACTIVE DES ÉLUS

« Je voulais faire partager mon expérience à mes collègues en leur proposant de faire des maraudes », explique Damien Bidal. Les associations ont ainsi organisé la participation des élus à quatre maraudes sur deux semaines début décembre. Pour Damien Bidal, l'objectif n'était pas que ces derniers créent leurs propres maraudes, mais qu'ils prennent part à des distributions alimentaires déjà existantes. Ils ont ainsi pu « participer au processus interne » de préparation de plusieurs associations, notamment Les Restos du cœur qui servent des plats chauds, et la Croix-Rouge qui donne des vêtements

en plus de la nourriture. « C'était l'occasion de faire connaître ces aspects de la précarité à l'ensemble des collègues », explique l'adjoint au Maire en charge des Affaires sociales, qui n'en est pas à sa première expérience.

Finalement, pas moins de 21 élus de la majorité municipale se sont joints à ces maraudes. Ce projet a bénéficié d'un effet boule de neige inattendu. « Au début, il y avait quelques volontaires. Puis les premiers participants se sont mis à partager leur expérience en réunion, donnant envie à d'autres élus de venir », s'enthousiasme Damien Bidal. « Certains d'entre eux n'avaient jamais fait cela, il y en avait même en costume-cravate pendant la distribution ! », ajoute-t-il. L'expérience semble avoir été appréciée puisqu'elle a convaincu une élue de rejoindre Les Restos du cœur. Pour ne pas s'arrêter en si bon chemin, de nouvelles maraudes devraient d'ailleurs être effectuées.

Ces maraudes auront également un impact positif sur la communication avec les associations. Certaines comme le 115 et Les Restos du cœur n'avaient jamais réalisé de distribution avec des élus. Cette bonne expérience laisse envisager un avenir plus solidaire. Après tout, et à l'évidence, l'objectif de la Mairie et du CCAS demeure de favoriser la coordination entre ces différentes associations, afin d'aider le plus largement et le plus efficacement possible les personnes en situation précaire.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Toutes les communes de France (36 000 au total) sont dotées d'un centre communal d'action sociale (CCAS). Selon la directrice du CCAS d'Aubervilliers, Lucile Elineau, c'est le « fer de lance » de la politique sociale des municipalités. Le CCAS accompagne les précaires en travaillant notamment sur des actions de coordination des maraudes. Il propose aussi un service de domiciliation qui permet aux sans-abri de recevoir leur courrier.

Pour plus d'informations :

Centre communal d'action sociale (CCAS)

6, rue Charron | Tél. : 01 48 39 53 00

E-mail : ccas@mairie-aubervilliers.fr

Site Internet : www.aubervilliers.fr

Horaires d'ouverture: du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 (fermeture le jeudi matin de 8 h 30 à 12 h 30)

UN PLAN DE SOUTIEN À L'AIDE ALIMENTAIRE

Dans le cadre du plan de relance, le gouvernement a décidé de consacrer 100 millions d'euros au financement de projets portés par des associations de lutte contre la pauvreté, afin de mieux accompagner les plus précaires face à la crise. La majorité des associations de la ville va ainsi bénéficier d'une aide répartie par le préfet puis la Municipalité. Il est donc indispensable que chaque association ne se cantonne plus à son périmètre d'action et que chacun se joigne aux maraudes organisées à la fois par la Municipalité et par le Centre communal d'action sociale (CCAS).

Sur le terrain avec les jeunes

L'OMJA a bénéficié, comme d'autres associations de la ville, du **plan de soutien à l'aide alimentaire** mis en œuvre par le gouvernement le 1^{er} avril 2020. Reportage sur le terrain, mais sans élus conviés.

La pendule marque tout juste 12 heures dans l'annexe Serge-Christoux au 20, rue Gaëtan-Lamy. La structure compte parmi les neuf utilisées par l'association OMJA, l'Organisation en mouvement des jeunes d'Aubervilliers. C'est là que se retrouvent les bénévoles pour préparer les cartons destinés à la première maraude de l'année 2021, celle du 2 janvier.

Déjà des piles de cartons sont entassées un peu partout dans la pièce. Ces « kits » sont divisés en plusieurs catégories : kits « alimentaires », kits « hygiène », kits « froid » (bonnets, gants, couvertures), kits « étudiants » (des jeux de société principalement). Il est 13 h 30, les camionnettes viennent d'arriver. Plusieurs structures ont contribué à la préparation de la distribution. La Recyclerie a fourni les cartons utilisés pour transporter les produits ; et l'association Noor Humanity, elle, a contribué à l'achat des bonnets, des gants et des couvertures pour aider les sans-abri à lutter contre le froid. Efficace, l'équipe embarque le matériel en quelques minutes. Il est bientôt 14 heures, moment de la distribution.

Les membres de l'association sont des habitués de ces maraudes et se connaissent depuis longtemps. Les fourgonnettes s'arrêtent d'abord dans une ruelle d'un quartier voisin, si étroite qu'il est difficile d'y circuler. Deux

portails masquent des logements précaires où vivent de nombreuses personnes. Certaines viennent recevoir les aliments à l'entrée avec pudeur. D'autres invitent à entrer chez elles pour découvrir leur quotidien. Souad Saouli, coordinatrice pédagogique à l'OMJA, balaie une pièce du regard : « Si vous avez besoin de quoi que ce soit, de meubles par exemple, dites-le nous et nous reviendrons. » « Ces personnes en difficulté, nous les connaissons toutes. Mais il est parfois difficile de les trouver car elles sont un peu partout », déclare une mère venue aider bénévolement l'OMJA.

UN VRAI BESOIN CHEZ LES ÉTUDIANTS

Prochain arrêt, un grand parking réaménagé en lieu de vie le long du canal. Là vivent de nombreuses personnes dans des conditions sanitaires difficiles. Les membres de l'OMJA sortent des tables et y disposent les repas, les kits « hygiène » et les équipements contre le froid. La distribution commence et la file d'attente s'allonge. À la fin, les tables sont rangées dans la camionnette. Direction un nouveau lieu de distribution : le campus Condorcet. « Ce n'est pas parce que les étudiants vivent dans des appartements qu'ils sont dans l'aisance », relève Souad Saouli. D'après elle, des distributions ont été tentées pendant le confinement auprès des étudiants isolés, et les bénévoles ont réalisé qu'il existait une vraie demande. Certains ne reçoivent pas d'argent de leurs parents, d'autres ont perdu le petit boulot qui leur assurait une subsistance. Ils vivent avec très peu chaque mois, mais restent pour les cours.

Dernier arrêt, les Quatre-Chemins. C'est peut-être la partie la plus complexe de la distribution, parce que, cette fois, les membres de l'OMJA ne connaissent pas les personnes auxquelles ils distribuent la nourriture. Mais c'est maintenant fini. Le soleil se couche sur Aubervilliers. L'équipe est satisfaite de son œuvre. On se rejoint à l'annexe où a commencé la maraude. Un mot d'ordre : « À samedi prochain ! »

T.M.



» L'OMJA vient en aide à ceux qui vivent dans le besoin. Ses maraudes permettent de porter assistance à différents profils de précaires vivant sur le territoire de la ville.



OÙ TROUVER « AUBER CONNECTÉ » ?

Mille exemplaires papier du livret ont été imprimés et répartis dans tous les services de la Ville qui accueillent du public (bâtiments municipaux, Maisons pour tous, médiathèques, etc.). La plaquette sera réactualisée tous les six mois. Elle est également disponible en version numérique téléchargeable sur le portail Internet de la Ville à l'adresse suivante : www.aubervilliers.fr/Auber-connecte

La Municipalité accompagne les oubliés de la transition numérique

De nombreux Aubervillariens n'ont pas accès aux **ressources numériques** et se retrouvent en difficulté face à des **démarches administratives** de plus en plus souvent dématérialisées. La Municipalité propose un **petit guide** pour les aider à trouver des solutions.

Les assistantes sociales du service municipal ou les travailleurs sociaux du Centre communal d'action sociale (CCAS) peuvent en témoigner : ils reçoivent quotidiennement des usagers qui ne peuvent pas effectuer leurs démarches administratives en ligne. Les raisons de cet « isolement numérique » sont multiples. Certains n'ont ni ordinateur, ni tablette numérique, ni téléphone portable. D'autres ne disposent pas d'un accès à Internet ou ne maîtrisent pas l'outil informatique. D'autres encore ne parlent pas bien le français, ne savent pas lire ou sont trop âgés et déficients pour accomplir ces démarches tout seuls. Ces usagers, parmi lesquels figurent souvent les personnes les plus fragiles, sont alors privés de droits.

INFORMER LES ADMINISTRÉS DÉSEMPARÉS

Pour orienter ces personnes qui ne savent pas comment accomplir leurs démarches, la Municipalité a édité (à la rentrée de septembre) une plaquette qui regroupe toutes les informations utiles pour remédier aux différents aspects

de la fracture numérique. Baptisé *Auber connecté*, ce livret de huit pages liste tous les lieux publics ou associatifs d'Aubervilliers qui proposent un accès libre et gratuit à un ordinateur doté d'une connexion Internet. « Nous avons fait un état des lieux de ces problèmes sur la commune, un recensement des structures qui proposaient du matériel informatique en libre accès et des partenaires qui offraient un accompagnement adapté. La plupart d'entre eux étaient vraiment en demande d'une interaction plus forte avec les usagers. Nous avons donc créé un réseau de professionnels locaux qui se réunissent deux à trois fois par an pour aborder ces questions. C'est de là qu'est née l'idée d'une plaquette destinée à la fois aux professionnels de la Ville pour qu'ils puissent orienter les usagers, mais aussi, bien évidemment, aux usagers eux-mêmes », explique Jeanne Tenneroni, chargée de mission à la Direction du Développement et de l'Action sociale de la Ville, à l'origine de ce projet. Mais au-delà de cette question du matériel, l'un des obstacles majeurs à l'accomplissement des démarches administratives dans une commune comme Aubervilliers, qui compte 37 % d'habitants d'origine étrangère, est le défaut de maîtrise du français.

CONTOURNER LA BARRIÈRE DE LA LANGUE

S'inscrire à Pôle emploi, faire une demande de prestation à la Caisse d'allocations familiales (Caf), obtenir un justificatif de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), déclarer ses revenus au centre des impôts ou constituer un dossier de retraite auprès de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav), peut vite devenir un parcours du combattant pour les habitants qui rencontrent des difficultés à s'exprimer ou à comprendre un document dans notre langue. « La plupart de ces services ont dématérialisé toutes leurs démarches sans procéder à un réel accompagnement des usagers. Dans le même temps, ils ont fermé leurs permanences de proximité. Les gens, et notamment ceux qui ne parlaient pas bien le français, se retournaient alors vers les services municipaux, avec des demandes qui n'entraient pas nécessairement dans le champ d'action des agents de la Ville »,

souligne Jeanne Tenneroni. À cet effet, la plaquette regroupe des informations sur les cours proposés à Aubervilliers, les ateliers de conversation et les méthodes de langue disponibles dans les médiathèques de la Ville. Malgré ces initiatives, la barrière linguistique reste un problème structurel à Aubervilliers, d'autant que l'offre de cours de français demeure très insuffisante par rapport aux besoins.

RÉORIENTER LES USAGERS VERS LES ADMINISTRATIONS

Le Comité action publique 2022 (CAP 22) mis en place par le Premier ministre Édouard Philippe en 2017, chargé de la réforme des services publics, a préconisé la dématérialisation de 100 % des démarches administratives d'ici à la fin de l'année 2022. Cette transition vers le « tout-numérique » risque d'accroître un peu plus la fracture entre les exclus de la technologie et le reste de la population. En attendant de trouver des solutions à ce problème, le livret *Auber connecté* rappelle les adresses, les horaires d'ouverture et les permanences spécifiques (juristes, écrivains publics, assistantes sociales, etc.) des structures d'accès aux droits. De plus, si beaucoup d'antennes locales des différentes administrations (Caf, CPAM, Cnav...) ont fermé ces dernières années, les Aubervillariens peuvent toujours être reçus dans leurs permanences départementales, éventuellement sur rendez-vous, pour se faire accompagner dans leurs démarches. Ces établissements administratifs sont tenus d'assurer un minimum d'accueil physique à leurs interlocuteurs. Les adresses des agences les plus proches figurent également dans la plaquette. « Les besoins d'accès de certains publics au numérique sont colossaux. Les gens qui ne sont pas autonomes dans leurs démarches se retournent très souvent vers le service social, mais les travailleurs sociaux ne peuvent pas absorber toute la charge générée par cette problématique. Nous espérons que cet outil sera utile aux professionnels et aux usagers pour trouver des solutions adaptées », conclut Jeanne Tenneroni.

Michaël Sadoun

» Les éducateurs sportifs de la Ville sont pleinement investis et vigilants en cette période de pandémie. Ils savent combien la pratique d'un sport est fondamentale pour l'équilibre des jeunes.



Le sport de groupe à Aubervilliers : des éducateurs optimistes

Les restrictions sur la pratique du sport en groupe se sont renforcées récemment. Djamel Belkhedra, de la Direction des Sports, revient sur la **pratique des activités physiques** en temps de crise sanitaire.

Depuis le 16 janvier et pour une durée d'au moins 15 jours, les mineurs ne peuvent pratiquer des activités physiques qu'en extérieur. Cela concerne autant les cours d'EPS (éducation physique et sportive) que les autres sports dispensés dans des clubs et des associations. Cette décision survient à un moment critique pour les adeptes du sport, car en plein hiver, ce sont souvent les activités d'intérieur qui sont privilégiées. Djamel Belkhedra, responsable du service Animation et Éducation par les sports à la Direction des Sports d'Aubervilliers, explique comment la commune s'est organisée pour respecter ces nouvelles directives.

UN NOUVEAU DISPOSITIF

Selon Djamel Belkhedra, la pratique de nombreux sports a dû être annulée pour respecter la réglementation. Il cite notamment le judo, la boxe, l'escrime ou encore la gymnastique. D'autres ont pu être adaptés à ces restrictions comme le handball ou le basket qui peuvent se jouer aussi bien dehors qu'en salle. L'accent a été mis sur les sports

d'extérieur par excellence tels que le football, le rugby, l'athlétisme, l'ultimate, le tennis ou encore le cyclisme. C'est désormais cet éventail de disciplines qui est accessible aux 6 à 10 ans, la tranche d'âge dont s'occupent principalement Djamel Belkhedra et son équipe.

LES ENFANTS DOIVENT CONTRIBUER À LA PROTECTION DES AUTRES

Des aménagements ont été mis en place pour permettre à ces séances de sport de se tenir. Les enfants sont dispensés de masque quand ils sont en extérieur. A contrario, les éducateurs doivent porter le leur tout au long de la séance. Du gel hydroalcoolique est également mis à la disposition des jeunes. Ils sont chargés du nettoyage du matériel utilisé pour permettre au groupe suivant de l'utiliser sans risque de contamination. Évidemment, pour assurer les entraînements, les éducateurs doivent se tourner vers les stades, les parcs ou encore les city stades. Cependant les demandes sont nombreuses et les espaces libres viennent à manquer, ce qui rend la situation difficile. « *C'est très compliqué*, admet le responsable du service Animation et Éducation par les sports, *mais on reste positif !* »

Les associations ont été particulièrement touchées par le contexte sanitaire. À la Direction des Sports d'Aubervilliers, on confirme avoir constaté une nette diminution de la fréquentation des clubs et des associations sportives depuis le début de la crise sanitaire. Cette baisse s'est d'ailleurs observée auprès de toutes les catégories d'âge : elle n'est pas spécifique aux plus jeunes ni aux seniors. Les compétitions aussi ont dû être reportées pour la plupart, bien que Djamel Belkhedra insiste sur ce mot : « reporter » et non pas « annuler ». Encore une fois, il reste positif. Il confirme que les entraînements sont maintenus en extérieur dans la mesure du possible pour que les sportifs continuent de pratiquer. Pour pallier la chute de la fréquentation, les associations

et les clubs proposent davantage de stages pendant la période des vacances scolaires. Notons, par exemple, le dispositif Tonus de la Direction des Sports à Aubervilliers. Il concerne les 10 à 17 ans et leur permet de s'inscrire à des activités sportives encadrées pendant leurs congés. Cependant, le maintien de certains stages reste en suspens. Comme cet appel à projets pour un séjour de ski destiné aux plus jeunes en février, subventionné par la Ville et la politique de la Ville, et dont le destin est pour l'instant incertain.

Du côté des écoles, les professeurs d'éducation physique sont particulièrement pénalisés par la nouvelle réglementation. À cette situation difficile s'ajoute le fait que la météo ne joue pas en leur faveur. Dans le cadre du baccalauréat d'EPS, les lycéens, tout comme leurs professeurs, sont encore dans le flou.

LE COURAGE DES ÉDUCATEURS

Face à cette situation, Djamel Belkhedra tient à souligner la mobilisation et l'entraide qui animent ces éducateurs. Il explique que ceux qui interviennent d'ordinaire en intérieur sont venus en soutien pour pouvoir mobiliser le plus de personnes possible autour des activités extérieures. Le mot d'ordre au milieu de tout cela reste l'optimisme.

Le responsable le précise : dans son secteur, le travail a continué même pendant le deuxième confinement, et les éducateurs sportifs ne cessent de s'adapter : « *C'est compliqué pour eux, mais ce sont des passionnés... ils ont le mental* », insiste Djamel Belkhedra. Tout en indiquant que le sport reste très demandé par les enfants. Ils attendent ce moment toute la journée et sont très heureux de pouvoir le pratiquer. La joie des plus jeunes, voilà un bon moyen de rester confiant malgré une période complexe.

Soutenir la culture en temps de pandémie

La crise sanitaire continue de frapper de plein fouet beaucoup de secteurs, parmi lesquels la culture. Cette dernière est celle dont la reprise est la plus incertaine. **Or l'art et les activités culturelles** font du bien, créent du lien et donnent de l'espoir. Il existe des solutions symboliques pour soutenir ce domaine, comme **continuer à parler de la saison 2020-2021** prévue à Aubervilliers, en dépit des reports et annulations possibles. Ou encore rejoindre les artistes en ligne via le **site Internet** de la Municipalité. Zoom sur trois événements.

Par **Quentin Yao Hoquante**



Auber'Class fait son show

C'est le 10 avril prochain que devrait avoir lieu la sixième édition d'Auber'Class à L'Embarcadère. Un spectacle unique où se rencontrent la magie, la danse et l'humour. Et surtout un spectacle produit par des Albertivillariens pour le public des Albertivillariens.

Auber'Class est devenu l'un des rendez-vous culturels les plus appréciés d'Aubervilliers. À l'initiative de ce projet, Foudil Bencherif, natif de la ville. « *Je me suis rendu compte qu'il y avait énormément de talents artistiques et de professionnels qui jouaient dans nombre de villes, mais pas dans leur propre commune. Alors je me suis dit pourquoi ne pas créer un grand événement, une sorte de cabaret, afin de ramener tous ces talents sur scène chez eux, à Aubervilliers ?* » Chaque année se voit ainsi animée d'un spectacle différent et produit, rappelons-le, par des Albertivillariens pour les Albertivillariens. L'objectif est de créer un événement multi-artistique tourné vers un public familial, le tout dans une ambiance chaleureuse. (Mais si, lors des éditions précédentes, il était possible de se restaurer en assistant au spectacle, ce service ne pourra être assuré cette année en raison des conditions sanitaires.)

Auber'Class est un moment festif qui met donc en scène des artistes albertivillariens professionnels, mais aussi amateurs. « *Auber'Class peut servir de tremplin pour tous les amateurs qui se produisent. C'est aussi un beau souvenir pour eux, car ils ont l'occasion de partager la scène avec des musiciens dont c'est le métier* », explique l'initiateur de cette rencontre culturelle. Le show a d'ailleurs permis l'éclosion de jeunes talents comme le magicien Kader Bueno (passé par le Jamel Comedy Club et sur l'émission *Clique* de Canal+). Auber'Class est également soutenu par de nombreux artistes connus du grand public, comme les rappeurs Fianso et Mac Tyer, ou encore l'humoriste Ahmed Sylla.

Cette année, pour sa sixième édition, donc, Auber'Class propose une programmation cinq étoiles : Camélia (chant), Astou (danse), French Wingz (danse), Hammy Dimaria (humour – Jamel Comedy Club), Kader Bueno (magie – Jamel Comedy Club et *Clique* Canal+), Bartigerzz Power Bars (performance danse – *La France a un incroyable talent*) et Gery Spring (chant – Francofolies).



» Spectacle mêlant performances artistiques en tout genre, Auber'Class a pour particularité d'être joué par des Albertivillariens pour des Albertivillariens.

» Pour plus d'informations ou pour réserver votre place, contactez la Direction des Affaires culturelles (DAC) par téléphone au 01 48 34 35 37 ou par e-mail à l'adresse suivante : billetterie@mairie-aubervilliers.fr. www.facebook.com/auberclass

Festival Pas de Quartier!

Pour sa quatrième saison, le festival Pas de Quartier! vous propose un événement haut en couleur : performance musicale, représentations théâtrales et spectacle de danse. Malheureusement, en raison du contexte sanitaire très particulier lié à la Covid, l'accueil du public sera impossible cette année. Mais tout n'est pas perdu ! Les différentes représentations des compagnies seront filmées et ensuite diffusées sur le site Internet de la Ville, dans le cadre de « La culture s'invite chez vous ». En voici le programme.

Spectacle musico-loufoque : Hop & Râ par la compagnie Zébuline

Deux comédiennes-musiciennes-chanteuses lyriques jouent avec les rythmes et les sons. Elles revisitent de grands airs de manière ludique (*Carmen, Casta Diva...*), pour les proposer aux petits spectateurs. L'occasion de plonger dans le monde enchanté d'*Hop & Râ* et de voyager dans les airs... de Mozart à Bizet !

Théâtre : Noces excentriques par la compagnie Les Anges mi-chus

Point de départ de ce projet, un laboratoire organisé par la compagnie autour d'*Une noce* de Tchekhov. Cette pièce en un acte se déroule, on l'aura deviné, lors d'un mariage, lequel est prétexte aux arrangements et aux négociations de toutes sortes. Dans cette œuvre, les mariés n'existent qu'à travers le regard de l'assemblée et la place qu'elle veut bien leur donner. Une création qui explore la sphère du duo amoureux et de son éclatement face à la société ou face à ses désirs, ses folies, ses désordres, ses extravagances.



» Il n'y aura pas de public cette année, mais le festival Pas de Quartier! aura bien lieu. Il suffira de le visionner sur le site Internet de la Ville.

Danse : Glissade (d'après la création Guillada) par la compagnie LaFlux

Pour son dernier opus, Caroline Savi, directrice artistique de la compagnie LaFlux, souhaite se plonger dans l'univers du *ride*. Un concept qui désigne une façon dynamique de s'adapter en temps réel et de faire corps avec un autre élément en mouvement. Parsemée de références empruntées aux films fantastiques, ou encore à la science-fiction, cette création s'inscrit dans un registre tout à la fois poétique et expérimental.

Théâtre d'objet : reprise de Les femmes s'inventent où les femmes s'invitent par la compagnie Méliadès

Elles sont cinq, très différentes, ne partagent pas la même histoire, et pourtant elles se rendent sur une même place

chacune son tour ou ensemble, à n'importe quelle heure du jour et de la nuit. Qu'y a-t-il donc sur cette place ? Quels en sont les secrets ? Ce spectacle raconte le parcours de ces femmes liées par un événement. Il questionne la mémoire d'un quartier, l'idée de transmission, du partage, de l'attachement.

Théâtre d'objet : L'éCiosion par La Fine Compagnie

Dans un jardin musical et coloré, un jardinier cultive la terre avec attention. Un beau jour, il découvre une plante qui danse, mais qui ne sait pas dans quel sens pousser. *L'éCiosion* est une fable chorégraphique, musicale et écologique, qui raconte le moment où l'on naît pour soi et pour le monde. Bérangère Roussel et Jean-Gérald Dupau y explorent des mouvements qui invitent à un bal joyeux.

Carte blanche à Claire Diao

À l'initiative de la Direction des Affaires culturelles (DAC), en partenariat avec le cinéma Le Studio, carte blanche a été donnée à Claire Diao, journaliste aux multiples casquettes. L'événement qu'elle a créé propose aux Albertivillariens de découvrir une série de films. C'est aussi l'occasion d'un moment d'échange autour du cinéma. En l'occurrence, Claire Diao a choisi de présenter la sixième édition du programme itinérant Quartiers lointains. « *Quartiers lointains est un programme de courts métrages circulant depuis 2013 du sud au nord de la planète, principalement en France, aux États-Unis (New York, Detroit, Chicago, Los Angeles, Minneapolis, Purchase College), dans l'océan Indien (île Maurice) et dans différents pays d'Afrique (Algérie, Bénin, Burkina Faso, Nigeria, Rwanda, Sénégal...)*. Alternant programmations africaine et française, chaque saison mélange fictions, documentaires ou créations animées, réunis autour d'une thématique : *Identités (2013), Famille (2014-2015), L'amour à la française (2016), Justice (2017), Image de soi (2018-2019) et Afrofuturistik (2020)* », explique Claire Diao.

Quartiers lointains est soutenu et reconnu par le milieu du cinéma. Plusieurs professionnels ont parrainé les saisons : Alain Gomis (réalisateur franco-sénégalais, saison 2), Melvin van Peebles (réalisateur américain, saison 3), Jihan El-Tahri (documentariste franco-égyptienne, saison 4) et Lucien Jean-Baptiste (acteur et réalisateur français, saison 5). « *L'objectif de ce programme itinérant est d'aller à la rencontre des spectateurs, de leur faire découvrir de nouveaux talents primés à l'international,*

d'échanger autour des thématiques abordées, et de "révéler les points communs plus que les différences" », souligne Claire Diao. Le public des scolaires est privilégié, et il le sera encore en cette année, avec le concours de la Mairie d'Aubervilliers. « *Il me semblait donc logique de présenter cette sixième saison au cinéma Le Studio* », conclut la journaliste.

À cette heure, en raison de la Covid-19, aucune date n'est encore programmée pour la Carte blanche de Claire Diao. Informations auprès de la Direction des Affaires culturelles par téléphone au 01 48 34 35 37 ou par e-mail à l'adresse suivante : billetterie@mairie-aubervilliers.fr.

LA CULTURE S'INVITE CHEZ VOUS !

En raison de la crise sanitaire actuelle, les lieux culturels d'Aubervilliers recevant du public sont fermés. Pour continuer à faire vivre le spectacle, la Direction des Affaires culturelles et le service Communication ont créé une nouvelle offre en ligne : « La culture s'invite chez vous ». Toutes les semaines, des contenus audiovisuels (captations de spectacles, courts métrages, reportages, expositions, portraits d'artistes, recettes de cuisine) sont publiés sur le site Internet de la Ville. À découvrir sans tarder !

Site Internet : www.aubervilliers.fr/La-culture-s-invite-chez-vous.



©Nathalie Guyon

» Journaliste franco-burkinabè, Claire Diao est à l'origine de Quartiers lointains, un programme itinérant de courts métrages tantôt africains, tantôt français.



» Aïnu, entreprise de services muséographiques, sera l'un des pionniers du projet Diffraction, à venir prochainement rue de Presles.

© Droits réservés

Aïnu, l'excellence au service de l'art

Patrimoine industriel du quartier Paul-Bert, le 50, rue de Presles a fait peau neuve, et ses 4 400 m² ont mué pour faire place au projet **Diffraction**. Aïnu, initiateur du projet, leader mondial du soclage d'œuvres d'art, s'y installera prochainement.

Stéphane Pennec, directeur de l'entreprise Aïnu, nous explique : « Nous avons créé le projet Diffraction et nous l'avons ensuite proposé à la Ville. Au départ, nous voulions déménager, avec l'idée d'associer des entreprises qui travaillent dans le même domaine. Certaines nous ont sollicités, pour d'autres, nous sommes allés les chercher. Pourquoi Aubervilliers ? Nous avons cherché ailleurs, mais il y a quelque chose de particulier dans cette ville et nous sommes vraiment contents d'y venir. »

Aïnu signifie « humain » ou « compagnon » et désigne une ethnie vivant au nord du Japon et à l'extrême est de la Russie, qui pendant des siècles a conservé et enrichi ses traditions et son savoir-faire. « Par ce nom, je voulais faire passer un message à plusieurs niveaux. D'abord, il y a un clin d'œil à l'archéologue, ethnologue et historien français André Leroi-Gourhan qui, avant la Seconde Guerre mondiale, est allé au Japon chez les Aïnous. Pendant deux ans il les a observés, et cela lui a permis de mieux comprendre le fonctionnement des sociétés primitives. Et puis c'est un terme qui veut dire "homme" dans le sens de "peuple", et c'était assez représentatif de l'esprit que nous désirions donner : celui de "tribu" ou de "clan". Il y a également un hommage au peuple Aïnou, presque entièrement décimé, qui avait un rapport particulier à la culture et à la nature », nous précise Stéphane Pennec.

SPÉCIALISTE DE LA RESTAURATION D'OBJETS MÉTALLIQUES

Parmi les pionniers du projet qui occuperont les ateliers de la rue de Presles, Aïnu est une entreprise de services muséographiques créée en 2003 par le même Stéphane Pennec, conservateur-restaurateur, expert à l'Unesco. Spécialisé dans les matériaux inorganiques mais néanmoins pluridisciplinaire dans la conservation et la restauration d'œuvres d'art, il a participé à la résurrection d'objets métalliques provenant du Titanic, de canons en fonte de fer et bronze des xv^e et xvii^e siècles, ou encore à la dorure du dôme des Invalides à Paris.

Depuis près de 20 ans, Stéphane et son équipe dispensent leur savoir-faire au service de conservateurs, de galeries, de musées, de collectionneurs et d'institutions, en France et dans le monde entier. La parfaite maîtrise d'Aïnu s'organise autour de plusieurs domaines : la conservation-restauration, qui inclut l'évaluation de l'état des œuvres,

leur conservation préventive, ainsi que leur restauration. L'installation d'expositions ou le stockage figurent aussi au menu. Ce pôle conservation-restauration, dirigé par Catherine Crocq, restaurateur du patrimoine, habilitée Musées de France, a pour but de rendre aux œuvres leur pureté esthétique tout en respectant leur ancienneté ainsi que la technique d'origine.

Autre domaine fondamental de l'activité de l'entreprise, le soclage (le choix du support de présentation d'une œuvre) : élément essentiel de la présentation de l'objet, il ne doit en aucun cas en altérer l'aspect ou la composition. Pas plus d'ailleurs que sa « compréhension » lors de l'exposition. Et il doit impérativement rester discret.

UN PIÉDESTAL POUR LES ŒUVRES

Dès les années 2000, Stéphane Pennec s'intéresse au sujet et à la profession de « socleur ». Son expérience de conservateur-restaurateur, sa maîtrise scientifique des matériaux et sa connaissance historique de l'art font la différence. Elles lui permettent d'en développer le procédé en prenant davantage en compte la fragilité, la structure et les matériaux composant l'objet. Chez Aïnu, chaque socle est unique et fabriqué sur mesure, toujours en rapport avec l'œuvre qu'il supporte, son environnement, mais aussi en lien avec le cadre et la ligne de chaque exposition. Aïnu peut également prendre en charge l'installation : « Nous sommes des prestataires de services. Pour les musées, nous pouvons effectivement créer et livrer des expositions "clés en main", mais c'est assez rare. En général, nous intervenons sur un secteur bien particulier. L'idée n'est pas de

créer une multinationale, mais plutôt d'ajouter ce que nous savons faire autour de la notion de collection et de présentation publique. C'est là que se situe notre cœur de métier », souligne l'expert.

UNE APPROCHE SPÉCIFIQUE DU STOCKAGE

Le dernier pôle d'activité d'Aïnu est le stockage d'œuvres d'art : « Dans cette partie, nous travaillons pour les galeries et les institutions. La plupart des musées ont recours à des compagnies privées spécialisées dans le stockage et externalisent une grande partie des collections. Nous faisons figure de petit acteur dans ce domaine, mais nous souhaitons dispenser ce service avec une gestion plus personnelle, plus proche du client. Disons que dans ce secteur, avec une équipe de 30 personnes, notre approche est un peu différente. »

Si l'installation de l'entreprise Aïnu, qui était prévue pour le début de cette année, a été retardée, Diffraction devrait finalement ouvrir ses portes d'ici à l'été 2021. « Nous sommes vraiment impatients d'arriver à Aubervilliers. En ce moment, j'y suis presque tous les jours pour les besoins du chantier, et je n'ai fait que de jolies rencontres », résume Stéphane Pennec. Souhaitons-lui la bienvenue.

Maya Kaci

» Pour plus d'informations : Aïnu | Tél. : 01 49 12 12 00
E-mail : info@ainu.fr | Site Internet : www.ainu.fr

Instagram : @ainu_museum_services

Facebook : @ainumuseumservices

Agenda Vie de quartier et Maisons pour tous (MPT)

À votre service

VIE DE QUARTIER

SERVICE DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

120 bis, rue Henri-Barbusse
Tél. : 01 48 39 50 15
vie-quartiers@mairie-aubervilliers.fr

CALENDRIER

LE CINÉMA DES CONFINÉS !

Ateliers menés avec l'association Les Petits Débrouillards pendant les vacances scolaires d'hiver dans les salles de quartier et les Maisons pour tous.

» Lundi 15 février

De 14 h à 16 h : salle de quartier Villette.

» Mardi 16 février

De 10 h à 12 h : Maison pour tous Berty-Albrecht.

De 14 h à 16 h : salle de quartier Cochenne.

» Mercredi 17 février

De 10 h à 12 h : Maison pour tous Henri-Roser.

De 14 h à 16 h : salle de quartier André-Karman.

» Jeudi 18 février

De 14 h à 16 h : salle de quartier Maladrerie – Émile-Dubois.

» Vendredi 19 février

De 10 h à 12 h : Maison pour tous Henri-Roser.

De 14 h à 16 h : Maison pour tous Berty-Albrecht.

MAISON POUR TOUS (MPT) BERTY-ALBRECHT

44-46, rue Danielle-Casanova
Tél. : 01 48 11 10 85
E-mail : centresocialnord@mairie-aubervilliers.fr

PERMANENCES D'ACCÈS AUX DROITS

Permanence informatique

Aide aux démarches administratives sur Internet :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h, sans rendez-vous en autonomie. Lundi après-midi avec un accompagnement, sans rendez-vous.

Assistante sociale de secteur

Tous les jours, sauf samedi et dimanche. Rendez-vous sur inscription au service social, tél. : 01 48 39 53 00.

Écrivain public (Épicéas)

Mardi de 13 h 30 à 17 h et jeudi de 13 h 30 à 17 h. Sans rendez-vous.

Vendredi après-midi : aide aux démarches numériques. Sur rendez-vous.

Aide à la recherche d'emploi pour les femmes (CIDFF)

Vendredi de 14 h à 17 h. Rendez-vous sur inscription à la MPT.

Permanence Défenseur des droits

Lundi de 13 h 30 à 17 h, sur rendez-vous au 06 56 78 93 39.

Permanence d'accès aux droits de santé. Jeudi de 14 h à 16 h.

ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES

ATELIER COUTURE

Tous les jeudis de 13 h 30 à 16 h 30 (hors périodes scolaires) / 10 € par trimestre ou 30 € pour l'année / Sur inscription.

ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES

Tous les mardis de 13 h 30 à 15 h 30. 5 € par trimestre / Sur inscription, 15 places.

ATELIER SUR LE FIL

Tous les vendredis de 13 h 30 à 16 h. 6 € pour l'année / Sur inscription.

COURS DE FRANÇAIS EN SOIRÉE

Tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

MAISON POUR TOUS (MPT) HENRI-ROSER

38, rue Gaëtan-Lamy
Tél. : 01 41 61 07 07
centre.roser@mairie-aubervilliers.fr

PERMANENCES D'ACCÈS AUX DROITS

» Tous les jours (sauf le jeudi matin)

Aide administrative sur Internet
Sans rendez-vous. De 9 h à 12 h.

» Mardi

Écrivain public (Épicéas)

Sans rendez-vous. De 13 h 30 à 16 h 30.

» Mercredi

Médiation chinoise (Association Pierre-Ducet)

Sans rendez-vous. De 10 h à 12 h.

» Jeudi

Aide à la recherche d'emploi (CIDFF)

Sur rendez-vous au 01 41 61 07 07. De 9 h à 12 h.

Permanence RSA avec le CCAS

Sur rendez-vous au 01 41 61 07 07. De 9 h à 12 h.

Écrivain public (Épicéas)

Sans rendez-vous de 13 h 30 à 16 h 30.

ACTIVITÉS POUR ADULTES (INSCRIPTION OBLIGATOIRE POUR TOUTES LES ACTIVITÉS)

» Vendredi 5 février de 14 h à 16 h : café des parents, échanges animés par une professionnelle de la parentalité

» Vendredi 12 février de 14 h à 16 h : atelier de développement personnel (2 € par personne)

ACTIVITÉS EN FAMILLE (INSCRIPTION OBLIGATOIRE POUR TOUTES LES ACTIVITÉS)

» Vendredi 12 février

De 10 h à 11 h 30 : lecture parents – tout-petits, en partenariat avec la médiathèque Paul-Éluard.

» Vendredi 29 janvier

De 10 h à 11 h 30 : lecture parents – tout-petits en partenariat avec la médiathèque Paul-Éluard.

ACTIVITÉS POUR LES ENFANTS (INSCRIPTION OBLIGATOIRE POUR TOUTES LES ACTIVITÉS)

Tous les mercredis matin de 10 h à 12 h : ludothèque, temps de jeux.

Certaines séances seront animées par les Jeunes Ambassadeurs des droits des enfants.

SOUS RÉSERVE DE NOUVELLES MESURES DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LA COVID-19.

Dans ce cas, téléphonez impérativement avant de vous rendre aux lieux mentionnés.

NUMÉROS UTILES

URGENCES

Urgences : 112
Pompiers : 18
Police-secours : 17
Samu : 15
Samu social : 115
Centre antipoison : 01 40 05 48 48

SANTÉ

Urgences médicales nuit, week-ends, jours fériés : 01 48 32 15 15
SOS Médecins : 01 47 07 77 77 ou 3624 (0,118 € la minute, 24h/24)
Urgences hôpital La Roseraie : 01 48 39 42 62
Centre de santé municipal Docteur-Pesqué : 01 48 11 21 90
SOS dentaire : 01 43 37 51 00
Pharmacies de garde : liste mise à jour régulièrement sur www.monpharmacien.idf.fr

PROPRETÉ

ALLÔ AGGLO : 0 800 074 904 (numéro gratuit depuis un fixe et un mobile). Service de Plaine Commune pour toutes vos demandes d'information, vos démarches et vos signalements en matière de propreté et d'espace public. Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 15
Le samedi : de 8 h 30 à 12 h 30
DÉCHÈTERIE : 0 800 074 904

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie d'Aubervilliers
Tél. : 01 48 39 52 00
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h
Le samedi de 8 h 30 à 12 h
Police municipale et stationnement : 01 48 39 51 44

AUTRES

Enfance maltraitée : 119
Jeunes violence écoute : 0 800 202 223
Violences conjugales : 3919
Solidarité vieillesse : 0 810 600 209
Urgences vétérinaires : 0 892 68 99 33

» Le 14 janvier dernier, Madame le Maire, Karine Francllet, lançait le dispositif « Allô Madame le Maire », dans la continuité de sa campagne électorale : rester à l'écoute des habitants.



Dispositif « Allô Madame le Maire »

Vous rencontrez un problème concernant la sécurité, l'éducation, l'environnement, ou tout autre domaine ?
Votre Maire, Karine Francllet, répond à vos questions.
Tous les jeudis de 18 h à 20 h au numéro suivant : 01 71 89 61 80



» Sandrine Désir et toutes les forces de l'équipe municipale œuvrent en lien pour donner une réalité concrète au «vivre ensemble».

« Les associations font la richesse de notre ville »

Sandrine Désir, adjointe au Maire à la Vie associative, s'est vu doter d'une délégation transversale. Objectif: **amplifier la convivialité et la solidarité.**

Sandrine Désir, dites-nous un mot sur votre parcours. Avez-vous toujours participé à des associations ?

Je travaille en tant qu'assistante de bureau dans la fonction publique. Aujourd'hui, j'ai moins de temps, mais j'ai fait beaucoup de bénévolat au sein d'associations de divers horizons : sport, alimentation, maladie, les domaines étaient vastes. Sans préférence personnelle, je voulais juste œuvrer là où on avait besoin de moi.

Pour quelle raison vous êtes-vous installée à Aubervilliers ?

Je suis originaire de la Martinique que j'ai quittée en 1992, et j'habite Aubervilliers depuis 1994. J'y suis bien, je m'y sens dans mon élément, je côtoie du monde, je connais les commerçants. J'ai appris à découvrir les différents quartiers de la ville. Aubervilliers est une cité accueillante et chaleureuse, qui a beaucoup de potentiel.

Comment êtes-vous entrée en politique ?

J'ai commencé à militer mais en restant dans l'ombre. J'estimais que la ville avait besoin de changement. J'ai rencontré Karine Franclet dans le cadre de mon travail, et j'ai

participé à la campagne à ses côtés depuis le début. Cela m'a donné envie de m'investir davantage, mais cette fois «à découvert», en tant qu'élue.

Adjointe au Maire à la Vie associative, au quartier Maladrerie et Émile-Dubois : comment est-ce venu ? Comment jugez-vous le tissu associatif de la ville ?

Comme j'avais fait du bénévolat, cela s'est fait assez naturellement. Le réseau associatif d'Aubervilliers, c'est un maillage impressionnant. Avec près de 500 organisations différentes, les domaines d'activité sont nombreux. J'ai pu constater à quel point les Albertivillariens sont mobilisés et vraiment solidaires. C'est l'une des caractéristiques essentielles de cette ville. On l'a vu pendant les mois difficiles de la crise sanitaire : le soutien mutuel a fait la preuve de son efficacité. C'est important de rappeler que les associations remplissent parfaitement leur rôle et qu'elles sont pleinement tournées vers les habitants. Indéniablement, elles « cimentent » la vie des administrés, elles tissent entre eux des liens très forts. Le « vivre ensemble » n'est pas une expression vaine.

Quels sont les projets que vous souhaitez mener dans le cadre de votre délégation ?

Notre volonté est d'accentuer cette convivialité. Je suis toujours à l'écoute et en contact avec le terrain et ses acteurs associatifs. Au sein de ma délégation, nous devons travailler de manière transversale. Autant d'associations sont une richesse indéniable pour la ville, et c'est une diversité sur laquelle je souhaite m'appuyer. Avec Jérôme Legendre, par exemple, adjoint au Maire

à la Propreté et à la Protection des animaux, nous œuvrons pour soutenir les associations vouées au bien-être de ces derniers. Il est urgent de faire quelque chose pour les chats errants, notamment.

Vos ambitions sont même plus larges encore...

Je travaille aussi en proche collaboration avec Damien Bidal pour la partie sociale de sa délégation, au sein de laquelle nous accompagnons les associations qui font de la distribution alimentaire. Cette année a été si difficile avec la crise que nous enregistrons quantité de demandes. Il y a

beaucoup à faire. Avec Pierre Sack aux Affaires scolaires et aux Sports, avec Yasmina Baziz à la Jeunesse et à la Réussite éducative, nous avons également plusieurs projets. Grand nombre de jeunes Albertivillariens ont un fort potentiel, et nous voulons à tout prix leur éviter l'échec scolaire.

Nous faisons notre possible pour leur redonner confiance en eux, pour qu'ils soient bien formés et qu'ils continuent d'avancer dans leurs études.

Et ce n'est pas tout, semble-t-il !

Vous travaillons aussi avec Ling Lenzi sur la prévention, en matière de sécurité notamment. Comme je suis adjointe au quartier de la Maladrerie, des habitants me demandent ce que nous envisageons de faire, et je les en informe. Il faut sans cesse relever le défi... Mais je crois disposer de toute l'énergie nécessaire ! Une chose est sûre : le moins que l'on puisse dire, c'est qu'à Aubervilliers, dans notre équipe, la transversalité n'est pas un vain mot.

Propos recueillis par **Maya Kaci**

GROUPE de la Majorité « Changeons Aubervilliers » avec Karine Franclet

Liste d'intérêt communal, au service des citoyens

Une équipe. Une ville au service des Albertivillariens

La voilà, l'ambition que nous portons : que l'action de la Ville soit au service de tous les Albertivillariens. Cet objectif a été négligé depuis un moment déjà par une partie des membres des anciennes équipes qui ont été, avant nous, en responsabilité et qui sont aujourd'hui dans l'opposition.

Comme nous avons eu l'occasion de l'annoncer lors du Conseil municipal du 21 janvier dernier, nous allons réaliser un premier audit indépendant sur les questions d'organisation au sein des services de la Mairie. Depuis que nous sommes entrés en responsabilité, au début de l'été, nous avons constaté le mal-être de nombreux agents au travail, dont certains se plaignent de nombreuses « injustices ». Nous savons aussi que la période que nous traversons nous met tous à rude épreuve, tant moralement et professionnellement.

Les consultations qui seront réalisées auprès du personnel et de leurs représentants permettront de mieux appréhender le fonctionnement de notre administration, de mettre en évidence les points forts et les faiblesses de notre organisation de travail.

Quotidiennement, nous voyons de nombreux dysfonctionnements, des doublons, des difficultés de communication qui compliquent sérieusement le travail de nos agents auprès de vous. Servir l'intérêt général, c'est le sens même du service public. Ainsi, il nous revient aussi de faire évoluer l'organisation, dont l'organigramme n'a pas bougé depuis des années, et de l'adapter aux besoins des Albertivillariens, qui veulent une ville plus sûre, plus propre et plus dynamique, avec des commerces de proximité. Une ville plus accueillante dans laquelle nos agents ont un rôle très important à jouer.



GROUPE L'Alternative citoyenne!

Préserver la nature, c'est construire l'avenir!

Depuis plusieurs semaines, de valeureux riverains s'emploient à défendre les jardins ouvriers des Vertus, l'un des symboles les plus emblématiques du patrimoine de notre ville.

La cause semble déjà entendue. Dans l'euphorie des Jeux olympiques de 2024, les autorités locales et l'État ont tranché. Le site des jardins devra s'accommoder de l'implantation d'un centre aquatique, mais aussi d'un solarium minéral et végétal de 2000 m², et d'un espace de fitness et de cardiotraining. À en croire les promoteurs du projet, ce choix serait celui du progrès et de la raison.

Est-il pourtant si raisonnable de détruire des espaces protégés, alors que la ville d'Aubervilliers figure parmi les territoires les moins pourvus en espaces verts d'Île-de-France? À quelle rationalité renvoie la décision d'atrophier cette oasis de verdure, cet îlot de fraîcheur, au moment même où l'urgence climatique et écologique se fait chaque jour plus évidente?

Comme souvent, les discours simplistes font leur œuvre et occultent les vraies réponses. Les habitants seraient ainsi contraints de choisir entre disposer d'un nouvel équipement sportif et préserver les jardins. Pis! Abandonner le projet imposerait de verser des pénalités exorbitantes, et tant pis si le Conseil d'État a pourtant jugé exactement le contraire...

Le futur centre aquatique doit être redimensionné pour préserver les jardins. C'est le message que « L'Alternative citoyenne! » continuera de porter au nom de celles et ceux qui pensent qu'un autre projet est possible.

FATIMA YAOU

CONSEILLÈRE MUNICIPALE GÉNÉRATION.S



GROUPE Aubervilliers En Commun

Bonne année 2021 Aubervilliers!

Aubervilliers En Commun présente à tous nos concitoyen-ne-s ses meilleurs vœux de santé et de bonheur, mais aussi un Aubervilliers plus apaisé où il fait bon vivre, avec :

- Davantage de propreté dans les espaces publics.
- Une sécurité pour tous, mais sans dotation supplémentaire d'armes pour notre police municipale.
- Des repas d'une meilleure qualité servis dans les assiettes de nos enfants à la cantine.
- Une préservation (jardins ouvriers) et un développement des espaces de nature dans la ville.
- Une amélioration significative du cadre de vie, des logements et de nos installations sportives.
- Un fort soutien à la richesse de notre vie associative.
- Un renfort du service public de la santé.
- Un retour à une vraie vie culturelle diversifiée.
- Un regain de vitalité pour la vie démocratique avec des initiatives permettant aux citoyens de s'exprimer sur les projets qui les concernent.

Et, enfin, de la solidarité entre nous, citoyen-ne-s d'Aubervilliers, pour sortir ensemble et le mieux possible de cette crise que nous traversons.

Notre mouvement, ouvert à toutes et tous, espère pouvoir porter haut et fort les aspirations à l'amélioration de la vie des Albertivillariens-ne-s.

ZISHAN BUTT, ÉVELYNE YONNET-SALVATOR

ET YONEL COHEN-HADRIA

CONSEILLERS MUNICIPAUX



GROUPE des élu.e.s communistes, écologistes et citoyen-ne-s



ANRU : il faut aller plus vite!

Depuis plusieurs mois, les concertations avec les habitant.e.s concernant la rénovation des quartiers Émile-Dubois, Maladrerie et Villette sont terminées.

L'ANRU (l'Agence nationale de rénovation urbaine qui débloque les fonds) n'est pas favorable à toutes les décisions prises en commun et pinaille sur l'ambition des projets, notamment sur la Villette et la Maladrerie. Bien sûr qu'ils sont ambitieux : ils doivent permettre la réhabilitation de l'habitat et l'amélioration durable du quotidien des Albertivillariens-ne-s.

Si l'ANRU se désengage de la réhabilitation de la Maladrerie, celle-ci risque de n'arriver que trop tard, et il est impensable d'arriver à la destruction d'un des rares poumons verts de notre ville. Personne ne pourra financer cette réhabilitation sans les fonds de l'État.

Concernant la Villette, il faut dédensifier, créer des traversées et des espaces verts.

Que l'ANRU tergiverse à ce point est insupportable! Ces projets apporteront des solutions aux problèmes de ces quartiers. Nous demandons à la majorité municipale actuelle de prendre ses responsabilités et de permettre que ces réhabilitations se fassent comme prévu. Il ne s'agit pas de quémander, il s'agit d'obtenir ce à quoi Aubervilliers et ses habitant.e.s ont droit.

SOIZIG NÉDÉLEC

CONSEILLÈRE MUNICIPALE

GROUPE socialiste, écologiste et citoyen



Logement social : lutter contre les déséquilibres métropolitains

Le logement social est un instrument essentiel pour permettre aux familles des couches moyennes et populaires de se loger dans la métropole parisienne, où l'économie et le social forment un tout, les travailleurs résidant indifféremment un peu partout dans l'agglomération.

Historiquement, le logement social a eu tendance à se concentrer dans certaines communes, dont Aubervilliers, et c'est à son honneur d'avoir offert des solutions de logement à ceux qui n'en avaient pas.

Aujourd'hui, le modèle atteint ses limites et un rééquilibrage à l'échelle de la métropole, en rapprochant les travailleurs de leurs lieux d'activité dans une perspective de sobriété écologique et de réduction des temps de transport, est nécessaire. Malheureusement, les élus métropolitains des partis de droite et proches de la majorité gouvernementale s'y opposent fermement. Telle est la réalité, et les postures ou discours de l'actuelle Maire d'Aubervilliers et des élus de la majorité, qui appartiennent tous à cette famille politique, ne parviendront pas à le faire oublier. Ne nous faisons guère d'illusions : nous ne pourrions pas compter sur eux pour réduire structurellement les inégalités territoriales dont souffre Aubervilliers.

MARC GUERRIEN

CONSEILLER MUNICIPAL

GROUPE Gauche Communiste



Bon anniversaire et bonne année 2021 à tous!

L'anniversaire, c'est celui des 100 ans du Parti communiste à Aubervilliers. Les communistes sont de toutes les luttes pour l'amélioration de la vie à Aubervilliers. Chacun a entendu parler des grands maires communistes que notre ville a connus. Il est vraisemblable que chaque électeur a voté au moins une fois communiste ici. Un exemple : le Maire communiste André Karman à été réélu en 1965 par 100% des exprimés. Présents hier, présents aujourd'hui, ils le seront aussi demain, à vos côtés, à votre service, pour améliorer la vie de tous.

2021 doit être meilleure que 2020. Mais soyons conscients que la crise sanitaire, sociale et écologique résulte de la crise mondiale du capitalisme. L'incompétence de la droite au pouvoir, mais aussi les exigences de l'Union européenne créent une situation désastreuse. Nous sommes au bord du gouffre. D'un côté, les plans sociaux de licenciement se multiplient, de l'autre et dans le même temps, des milliards s'accumulent pour les grands de la finance, ils condamnent notre peuple à la précarité. Comme le souligne le dirigeant national du PCF, Fabien Roussel, futur candidat à l'élection présidentielle : « L'union des travailleurs, des chômeurs, en un mot du peuple, est nécessaire pour résister aux plans criminels du gouvernement de droite, de l'Union européenne et de la mondialisation capitaliste ». L'effondrement de la France n'est pas fatal. Ensemble, oui, nous pourrions réussir!

JEAN-JACQUES KARMAN

CONSEILLER MUNICIPAL

Des mots fléchés pour vous divertir !

La Société de l'histoire et de la vie

à Aubervilliers (SHVA) regorge

de trésors. **Claudette Crespy**,

sa présidente, n'a de cesse de fouiller

le passé de la ville... jusqu'à proposer

une grille de **mots fléchés**

consacrée à la commune.

Claudette Crespy a grandi à Paris et est arrivée à Aubervilliers en 1968. C'est en 2000, à l'occasion d'une randonnée, qu'elle rencontre Jacques Dessain, ancien directeur de l'école primaire Jean-Macé et passionné d'histoire. Il a écrit pas moins de sept ouvrages sur la ville. La rencontre est fondatrice pour Claudette, et la pousse à rejoindre les rangs de la Société de l'histoire et de la vie à Aubervilliers (SHVA), qui œuvre depuis quarante ans pour la mémoire de la commune et de ses

habitants. Le temps passe... Il y a sept ans, Claudette Crespy est devenue présidente de la SHVA. Elle s'occupe notamment de coordonner la rédaction des bulletins de l'association, où l'on peut lire divers articles consacrés à la ville et aux Albertivillariens. Claudette apprécie les recherches, la documentation. Elle explique comment, pendant le premier confinement, elle s'est intéressée à l'histoire du peintre Maurice Utrillo. Tout a commencé par une image trouvée sur Google. En creusant un peu, elle a réussi à dénicher les résultats du certificat d'études de l'artiste, diplôme qu'il avait passé à... Aubervilliers.

Toujours en contact avec Jacques Dessain, elle s'est chargée de la retranscription de l'autobiographie de l'historien. À cela s'est ajoutée la création d'une grille de mots fléchés. Une première version avait pour thème la SHVA. Afin de s'adresser à un public plus large, une seconde livraison fut imaginée, centrée sur la ville d'Aubervilliers en général. Il s'agit de la grille ci-dessous. Merci à elle de nous avoir autorisés à la publier dans *Les Nouvelles d'Auber*.

» Pour plus d'informations :

Société de l'histoire et de la vie à Aubervilliers (SHVA)
à la Ferme Mazier | 70, rue Heurtault

E-mail : histoire.aubervilliers@yahoo.fr



» Présidente de la Société de l'histoire et de la vie (SHVA) à Aubervilliers, Claudette Crespy est la mémoire vivante de la ville.

Le mot mystère : « Jadis, spécialités de la plaine des Vertus ».

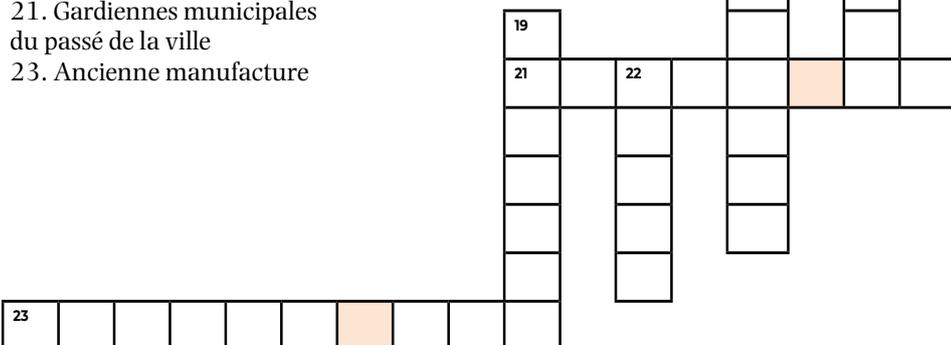
Les lettres situées dans les cases orangées vous aideront à le trouver.

VERTICALEMENT

1. Il rayonne sur la région
4. La voisine des Quatre-Chemins
6. On la partage avec La Courneuve
7. Pour se marier
8. Club pour les aînés
9. Pour emprunter la culture
10. Superbe en novembre
12. Terrain de sport
14. Regarde la mairie
15. Pour le grand plongeon
17. Ouvrent le bal en juillet
19. Ouvriers au Fort
22. Coupe la ville en deux

HORIZONTALEMENT

2. Ouvrage de Thiers
3. Auparavant c'était la salle des fêtes
5. On peut s'y plaindre
11. Pour vous soigner
13. On y va avec son panier
16. C'est aussi le nom d'un jeu
18. On l'attend depuis longtemps
20. Salle pour les fêtes
21. Gardiennes municipales du passé de la ville
23. Ancienne manufacture



19: Jardins
20: Embarcadère
21: Archives
22: Canal
23: Allumettes
Mot mystère
BETTERAVES

RÉPONSES

1: Conservatoire
2: Fort
3: Théâtre
4: Pantin
5: Commissariat
6: Gare
7: Mairie
8: Seniors
9: Médiathèque
10: Cimetière
11: Dispensaire
12: Stade
13: Marche
14: Eglise
15: Piscine
16: Albertivillarien
17: Pompier
18: Métro